

LA CULTURE PARTOUT



Poste-publications no de convention 40069242

AQLM

Association québécoise du loisir municipal

ENTREVUE AVEC LA MINISTRE
DE LA CULTURE ET DES COM-
MUNICATIONS NATHALIE ROY

16

ACCÉDER, PARTICIPER
ET CONTRIBUER À LA VIE
CULTURELLE

21

UNE PROGRAMMATION
CULTURELLE EN PARTENARIAT
AVEC LES DIFFUSEURS

28



Tessier
RÉCRÉO-PARC

Processus simple
Design bien pensé
Et pour longtemps



MODERN city®

- ▶ Inspiré par le design architectural
- ▶ La qualité pour un maximum de durabilité
- ▶ Des composantes de jeu qui rendent l'apprentissage amusant
- ▶ Combinez avec d'autres systèmes de jeu pour maximiser l'attrait visuel et la valeur de jeu



825, rue Théophile-Saint-Laurent
C.P. 57, Nicolet (Québec) J3T 1A1

T 819 293-8591
F 819 293-6644

1 800 838-8591 • www.tessier-rp.com

SOMMAIRE



Association québécoise du loisir municipal

COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENTE

Manon Lanneville, Ville de Varennes
450-652-9888, poste 3177
manon.lanneville@ville.varennes.qc.ca

VICE-PRÉSIDENT

Jocelyn Gauthier, Ville de Montréal
514-872-6022
jocelyngauthier@ville.montreal.qc.ca

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Janique Letellier, Laval
450-662-4901
j.letellier@ville.laval.qc.ca

AUTRES MEMBRES

Martin Gilbert, Ville de Matane
418-562-2333 poste 2070
m.gilbert@ville.matane.qc.ca

Edith Proulx, Piedmont
450-227-1888, poste 223
loisirs@piedmont.ca

SOUTIEN PERMANENT

DIRECTRICE

Geneviève Barrière
514-252-5244, poste 4
g.barriere@loisirpublic.qc.ca

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Luc Toupin
514-252-5244, poste 3
dg@loisirmunicipal.qc.ca

RESPONSABLE À LA GESTION FINANCIÈRE

Carole Hamel
514-252-5244, poste 1
carole.hamel@loisirpublic.qc.ca

CONSEILLÈRE EN FORMATION ET DÉVELOPPEMENT

Joëlle Derulle
514-252-5244, poste 2
jderulle@loisirpublic.qc.ca

COORDONNATRICE COMMUNICATION, MARKETING ET LOGISTIQUE

Line Paquette
514-252-5244, poste 6
lpaquette@loisirpublic.qc.ca

REPRÉSENTANTS DES RÉGIONS

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Bernard Blais
bernard.blais@ville.amos.qc.ca

BAS-SAINT-LAURENT

Martin Gilbert
m.gilbert@ville.matane.qc.ca

CAPITALE-NATIONALE

Marie-Eve Therrien
marie-eve.therrien@ville.quebec.qc.ca

CENTRE-DU-QUÉBEC

Jonathan Guay
jguay@ville.drummondville.qc.ca

CHAUDIÈRE-APPALACHES

André Lambert
a.lambert@vsjb.ca

CÔTE-NORD

Vacant

ESTRIE

Linda Gagnon
l.gagnon@ville.magog.qc.ca

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Brigitte Paradis
sportsbrigitte@gmail.com

LANAUDIÈRE

Natacha Drapeau
natacha.drapeau@saint-donat.ca

LAURENTIDES

Édith Proulx
loisirs@piedmont.ca

LAVAL

Sébastien Vallée
s.vallée@laval.ca

MAURICIE

Estelle Paulhus
epaulhus@ville.latuque.qc.ca

MONTÉRÉGIE

Michel Barbier
michel.barbier@saint-lambert.ca

MONTREAL

Martin Savaria
msavaria@ville.montreal.qc.ca

NORD-DU-QUÉBEC

Vacant

OUTAOUAIS

Marc Proulx
proulx.marc@gatineau.ca

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Vacant

ASSOCIATION CANADIENNE DES PARCS ET LOISIRS

REPRÉSENTANTE DE L'AQLM

Linda Gagnon
l.gagnon@ville.magog.qc.ca

Dans ce numéro	4
Mot de la présidente	6
Les grands dossiers	8
Éditorial : Nouvelle Politique culturelle, nouvelles perspectives pour le loisir	10
Entrevue avec la ministre de la Culture et des Communications Nathalie Roy	16
Accéder, participer et contribuer à la vie culturelle Nouveau paradigme de la Politique culturelle du Québec	21
Partout, la culture pour tous à Sherbrooke	27
La nouvelle mission culturelle des URL	30
Une programmation culturelle municipale en partenariat avec les diffuseurs du milieu	32
Projet Espaces : Loisir culturel et parcs	37
7 ^e Rendez-vous québécois du loisir rural ce printemps Une mer de possibilités	39
Pratiques exemplaires	42
Regards sur l'actualité	53



AGORA FORUM

Publié par l'Association québécoise du loisir municipal quatre fois l'an et distribué aux membres de l'AQLM et à ses partenaires du monde du loisir au Québec.

Pour alléger la lecture, là où la forme féminine n'est pas appliquée, elle est sous-entendue, s'il y a lieu.

Le contenu des articles publiés demeure la responsabilité de leurs auteurs.

Rédacteur en chef: Sylvain Hénault
Directeur artistique: Joël Lemay
Infographiste: René Déry
Correcteur: Denis Poulet
Imprimeur: Imprimerie Siel

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL

4545, av. Pierre-De Coubertin
Montréal QC H1V 0B2

T: 514 252-5244
F: 514 252-5220

infoaqlm@loisirmunicipal.qc.ca
www.loisirmunicipal.qc.ca

Publicité
Luc Toupin
514 252-5244, poste 3
dg@loisirmunicipal.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1496-6409



ALLIANCE QUÉBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC

L'AQLM est membre de l'Alliance québécoise du loisir public.

DANS CE NUMÉRO

À l'été 2012, *Agora Forum* présentait un numéro qui avait pour thème « la culture ». Il y était notamment question du « service municipal de loisir comme pourvoyeur d'expériences culturelles ». Depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts dans le monde de la culture au niveau municipal.

En 2016, dans son mémoire sur le renouvellement de la Politique culturelle du Québec, l'AQLM indiquait que 130 des 308 services de loisir municipaux membres (soit 42 %), répartis dans tout le Québec, mentionnaient la culture dans leur désignation. En juin 2018, le Gouvernement du Québec lançait sa nouvelle politique culturelle, assortie d'un plan d'action. Les divers milieux associés à la culture, y compris celui du loisir, ont fort bien accueilli cette politique.

Bref, le contexte a évolué depuis 2012, il y a des orientations claires en matière de culture, et l'État reconnaît la valeur et l'utilité du loisir culturel. Le fruit était mûr pour un nouveau numéro thématique d'*Agora Forum* sur la culture.

Il importait de savoir si le gouvernement de la CAQ maintiendra les orientations de la nouvelle Politique culturelle. La ministre de la Culture et des Communications **Nathalie Roy** a accepté de répondre à nos questions à ce sujet. Cette entrevue est suivie d'une série de réponses du Ministère sur des dossiers précis en matière culturelle.

« Le fruit était mûr pour un nouveau numéro thématique d'*Agora Forum* sur la culture. »

La nouvelle Politique culturelle ouvre de nouvelles perspectives pour le loisir culturel, signale **Michel Beauregard** en éditorial, mais le défi est de taille, surtout pour les petites municipalités. Il faut accroître l'accessibilité physique et matérielle à la culture, et mettre à profit davantage le numérique pour rejoindre plus de gens. « Professionnels du loisir, soyez créatifs », exhorte l'éditorialiste.

Le professeur **André Thibault** met l'accent sur l'accession, la participation et la contribution à la vie culturelle comme nouveau paradigme de la Politique culturelle. Loisir et culture constituent ainsi un nouveau « partenariat », mais cette association pose d'immenses défis : intégrer la culture partout, faciliter la contribution citoyenne à la vie culturelle, changer des perceptions et vaincre des préjugés, assurer l'accessibilité, maîtriser la culture numérique, mettre à jour les politiques culturelles locales... Le programme est ambitieux.

Les URLS ont également un nouveau mandat en matière culturelle. **Lucille Porlier** et **Caroline Lemire**, du consortium Loisir culturel du Regroupement des URLS, présentent ce mandat.

Si la culture doit être partout, pourquoi pas dans les parcs? Le projet *Espaces a produit une fiche intitulée Loisir culturel et parcs*, qui décrit les formes possibles que peut prendre le loisir culturel dans les parcs, qu'il s'agisse d'animation culturelle, d'installations et de lieux culturels, ou d'événements culturels.

À la dernière CALM, à Québec, **Dominic Marier**, directeur des Loisirs et de la Culture de la Ville de La Malbaie, a présenté un exposé sur une « programmation culturelle municipale en partenariat avec les diffuseurs du milieu ». Il approfondit son approche dans un article qui décrit les rôles respectifs du professionnel en loisir et du diffuseur, et relate les nombreuses expériences de partenariat en matière culturelle réalisées dans son milieu. Sans oublier le « rôle pivot » du Service des loisirs et de la culture!

Dans un autre texte, **Yves Masson**, chef de la Division de la culture de la Ville de Sherbrooke, relate le cheminement semé d'embûches qui a conduit les centres culturels des arrondissements à participer à un projet commun découlant de la Politique culturelle de la Ville et

d'une entente de développement culturel entre Sherbrooke et le ministère de la Culture et des Communications. Une fois les craintes apaisées de part et d'autre, une « synergie » s'est installée qui donna naissance à VitaCité, une intéressante initiative de médiation culturelle décentralisée, sur fond de développement communautaire.

Il allait de soi que les pratiques exemplaires attirent l'attention sur trois initiatives d'ordre culturel. Cette rubrique présente le « biblioscope pour tous », un service de prêt de télescopes en bibliothèque à Rimouski, l'exposition permanente en plein air « Corrid'Art » à Lac-Beauport et « Le Quartier Littéraire de Sainte-Adèle », une intéressante initiative de sensibilisation aux « arts littéraires » qui s'est déroulée dans un parc de la ville en septembre 2017.

AGORA FORUM OFFERTE EN VERSION NUMÉRIQUE

Agora Forum est disponible en version numérique. Les membres de l'AQLM ont accès à cette version à l'aide d'un hyperlien qu'on leur envoie par courriel. Les membres qui le désirent peuvent continuer de recevoir l'édition papier. Pour profiter au maximum des fonctions de lecture du procédé, il convient de s'en servir à partir d'un appareil portable.



Image source : Shutterstock.com

-100% ENGAGÉ -100% AUTHENTIQUE
-100% CÈDRE
 depuis 1999

PRODUCTION • DISTRIBUTION
 TRANSPORT • LIVRAISON
 INSTALLATION ET SOUFFLERIE

Installation par soufflerie de fibre de terrain de jeux, paillis de cèdre naturel et coloré ainsi que de terreau dans les grandes régions du Québec





- Fibre de terrain certifiée
- Coloration écologique des paillis
- Produits biodégradables
- Contrôle de l'érosion du sol
- Dépositaire pour le Québec
- Terreutage

filtrex
CANADA


 MANUFACTURIER DE FIBRE 100% CÈDRE
 LesEpanragesRobert.ca
 438 320-0389

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL

MOT DE LA PRÉSIDENTE



M. LANNEVILLE, PRÉSIDENTE
TWITTER : @PRESIDENTAQLM

« Notre rencontre avec la ministre fut très constructive et alimentée par un désir de mieux développer le loisir de demain. »

Le 1^{er} octobre dernier, la population du Québec a élu un nouveau gouvernement à Québec, la Coalition Avenir Québec. L'AQLM a accueilli avec enthousiasme la nomination de Mme Isabelle Charest à titre de ministre déléguée à l'Éducation responsable du loisir et du sport. La carrière sportive exceptionnelle de Mme Charest et son remarquable travail en communications démontrent sa grande capacité à s'engager. Nul doute qu'elle réussira à donner un nouvel élan au mouvement en faveur des saines habitudes de vie et de la vie active à tout âge.

Rencontre avec la ministre

J'ai croisé la nouvelle ministre une première fois lors de la remise du Prix Dollard-Morin le 16 novembre dernier à l'Assemblée nationale. C'est cependant le 22 janvier que j'ai pu discuter plus en profondeur avec elle à Québec, au cours d'une rencontre à laquelle participaient également le sous-ministre adjoint au Loisir, au Sport et à l'Aide financière aux études Robert Bédard et notre directrice Geneviève Barrière.

D'entrée de jeu, nous avons témoigné de notre excellent partenariat avec le Ministère. Nous nous sommes entretenus sur les ententes municipales scolaires et sur le suivi du projet entre la Ville de Montréal et les commissions scolaires sur son territoire. Le projet pilote qui fut présenté à la dernière CALM est maintenu et en constante évolution, mais on n'en est pas encore à l'étape de l'exportation du modèle dans les autres municipalités du Québec.

D'autres enjeux ont été soulevés avec la ministre, notamment le projet d'ajouter

une heure d'activités parascolaires pour offrir plus de sports, d'activités culturelles et d'aide aux devoirs; quel impact ce projet aura-t-il sur les infrastructures municipales? Et le projet d'implantation de maternelles 4 ans aura-t-il un impact direct sur l'offre des camps de jour municipaux?

Nous avons beaucoup échangé sur les programmes d'intégration en camp de jour. Nous avons mentionné que nos membres ont une préoccupation importante en matière de formation et d'information, mais aussi que les programmes de soutien financier des gouvernements n'ont pas beaucoup évolué depuis quelques décennies. Nous avons convenu de mieux documenter ce dossier auprès du sous-ministre.

Somme toute, cette rencontre fut très constructive et alimentée par un désir de mieux développer le loisir de demain.

L'accompagnement en camp de jour

Parmi plusieurs enjeux du dossier des camps de jour municipaux, la question de l'intégration des personnes handicapées

présente des défis et des préoccupations qui obligent à s'interroger sur la nature même de ce service public. Quelle est la mission des camps de jour? Quels outils doit-on privilégier? Quels sont les partenariats nécessaires? Comment le cadre politique doit-il évoluer pour mieux répondre aux nouvelles réalités des camps de jour? Il faut considérer non seulement les tendances et les enjeux dans leur perspective globale, mais aussi documenter les pistes de développement prometteuses, tant dans les grandes villes qu'en milieu rural.

Des acteurs de ce dossier et des spécialistes ont été invités à s'engager dans un processus axé sur l'intégration en camp de jour des enfants à besoins particuliers lors d'une journée de veille organisée par l'Observatoire québécois du loisir le 29 novembre dernier à l'Université du Québec à Trois-Rivières. À la suite de cette rencontre, la Commission des droits de la personne

et des droits de la jeunesse a préparé un sondage en collaboration avec l'AQLM visant à dresser un portrait provincial des programmes d'accompagnement municipaux. La Commission souhaite ainsi documenter les principaux enjeux auxquels sont confrontés les gestionnaires de camps de jour municipaux pour s'acquitter pleinement de leur obligation d'accommodement à l'égard des enfants en situation de handicap.

La Filière du loisir culturel

Puisque la culture est le thème du présent numéro d'*Agora Forum*, j'en profite pour vous rappeler l'existence et l'importance de notre « Filière du loisir culturel ». Conçu en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, ce portail favorise le partage d'expérience et de projets inspirants. C'est un lieu virtuel où idées et outils s'exposent et se complètent. Abonnez-vous à notre infolettre et inspirez-vous des nouvelles idées publiées.

L'année du 20^e

L'année de notre 20^e anniversaire est commencée, un comité est à l'œuvre pour concocter des projets. Le retour sur les 20 dernières années du loisir municipal sera sûrement l'occasion d'analyser notre évolution, mais aussi de fêter nos nombreuses réalisations.

L'AQLM a toujours le vent dans les voiles. Elle affirme son leadership au service de ses membres et demeure la référence du loisir municipal au Québec auprès des instances politiques et autres acteurs majeurs du loisir public.

Manon Lanneville, présidente AQLM

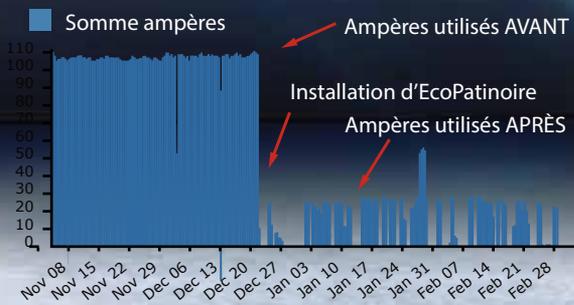


**UNE IDÉE SIMPLE
LE RESURFAÇAGE À L'EAU FROIDE**

AVANTAGE : UNE MEILLEURE GLACE

- Plus durable
- Plus dure
- Plus rapide
- Plus claire

**IMPACT : MOINS D'ÉNERGIE CONSOMMÉE –
MOINS D'ÉMISSIONS**



**POUR EN SAVOIR PLUS, ALLER À
WWW.ECOPATINOIRE.COM
Tél. : 514-984-8749**



LES GRANDS DOSSIERS DE L'AQLM

Photo: Shutterstock.com



PAR
GENEVIÈVE
BARRIÈRE,
DIRECTRICE DE
L'AQLM

« La formation intégrée à la prochaine Tournée printanière de l'AQLM vise à démystifier certaines pratiques simples que vous pourrez appliquer dans votre milieu de travail. »

TOURNÉE DE L'AQLM : PENSER EN DEHORS DE LA BOÎTE POUR ATTIRER ET GARDER SES MILLÉNAUX

Le marché du travail est en pleine ébullition. Alors que le taux de chômage au Québec atteint son plus bas niveau depuis 1976, certaines régions connaissent une pénurie de main-d'œuvre sans précédent. Parlez-en aux nombreux employeurs d'étudiants qui doivent réduire leurs heures d'ouverture par manque de main-d'œuvre ou qui doivent gérer des vagues de départs sans préavis en pleines vacances estivales. Un vrai casse-tête!

S'il est facile de blâmer les jeunes adultes pour leur manque de loyauté, les gestionnaires doivent aussi se regarder dans le miroir et se demander comment ils peuvent faire évoluer leurs pratiques de gestion datant souvent de l'ère industrielle.

La formation intégrée à la prochaine Tournée printanière de l'AQLM vise à démystifier certaines pratiques simples que vous pourrez appliquer dans votre milieu de travail et qui vous positionneront

comme des employeurs de choix auprès des milléniaux.

Le formateur invité cette année est *Patrick Lalonde*. Diplômé en gestion à HEC Montréal et en leadership public à la JF. Kennedy School de l'Université Harvard, il a occupé plusieurs emplois de gestionnaire dans les secteurs privé et public avant de démarrer sa propre firme de consultation qui œuvre notamment en gestion des équipes de travail. Aujourd'hui, non seulement enseigne-t-il à HEC Montréal aux étudiants du baccalauréat et du MBA, mais il collabore avec près de 400 municipalités au Québec à développer le plein potentiel en gestion des dirigeants municipaux.

Détails de la Tournée à la page 15

CALM 2019 : ENSEMBLE, TOUT EST POSSIBLE!

L'AQLM prépare la 20^e édition de sa Conférence annuelle du loisir municipal (CALM), au cours de laquelle seront soulignés les 20 ans de l'Association. C'est en effet en 1999 que l'AQLM a vu le jour, fruit de la fusion de l'Association québécoise

des directeurs et des directrices du loisir municipal (AQDLM) et du Regroupement québécois du loisir municipal (RQLM).

Les activités prévues au programme de cette 20^e CALM se dérouleront sur le thème rassembleur ENSEMBLE, TOUT EST POSSIBLE! C'est un thème festif pour célébrer les 20 ans de l'Association, mais également l'évocation de l'unification des forces de tous les professionnels du loisir municipal.

L'événement se déroulera du 2 au 4 octobre 2019 au Sheraton Laval. Les inscriptions et les réservations pour les chambres d'hôtel pourront se faire à compter du 14 mai 2019. On peut consulter le programme préliminaire de la CALM 2019 à : <http://calm.loisirmunicipal.qc.ca/>

Fêtons ensemble nos 20 ans!

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2020-2023

Comme le plan stratégique 2015-2019 prend fin cette année, le conseil d'administration a mis sur pied un comité chargé d'élaborer le prochain plan stratégique 2020-2023 qui vous sera présenté à l'AGA du 4 octobre 2019 à Laval. Préalablement, nous effectuerons un sondage pour que les enjeux identifiés et les actions choisies répondent bien à vos attentes et besoins. Votre collaboration est très importante pour nous!

FONDS COMMUN DES GRANDES VILLES POUR DES GUIDES D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN

Un Guide d'aménagement et d'entretien des terrains de soccer extérieurs en préparation

L'AQLM, neuf grandes villes (Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Sherbrooke, Terrebonne, Trois-Rivières) et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ont fait front commun et ont accepté de financer collectivement les quatre prochains guides du portail Guides Sports Loisirs.

Cette plateforme offre présentement quatre guides :

- *Guide d'aménagement et d'entretien des terrains de balle* (produit par l'Association québécoise du loisir municipal et la Ville de Montréal)
- *Guide d'aménagement et d'entretien des patinoires extérieures* (produit par l'Association québécoise du loisir municipal et la Ville de Montréal, en collaboration avec l'Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur)
- *Guide d'aménagement et d'exploitation des véloparcs* (produit par l'Association québécoise du loisir municipal et Vélo Québec, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, la Mutuelle des municipalités du Québec et Mountain Equipment Coop)
- *Guide des parcs et autres espaces publics* (produit par le projet Espaces, une initiative de l'Alliance québécoise du loisir public et l'Association québécoise du loisir municipal, en collaboration avec Québec en Forme et Kino Québec)

Un cinquième guide fera son apparition à l'automne 2019, soit le *Guide d'aménagement et d'entretien des terrains de soccer*. Il s'agit en fait d'une refonte complète du guide du même nom publié en 2005 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en collaboration avec la Direction des sports, des parcs et des espaces verts de la Ville de Montréal. Âgé d'un peu plus d'une douzaine d'années, ce guide méritait une mise à jour, notamment en raison de l'évolution des équipements sur le plan technique et des nouvelles contraintes liées à l'environnement et à la sécurité.

Rappelons que le portail Guides Sports Loisirs, accessible à www.guides-sports-loisirs-ca, vise à outiller le personnel des services de loisir municipal, les organismes, les bénévoles et autres intervenants pour

améliorer la qualité des aménagements et leur entretien de façon à maintenir une offre d'activités de sports et loisirs de qualité et sécuritaires en tout temps.

PROGRAMME DE SUBVENTIONS POUR EMPLOIS VERTS

L'AQLM, qui représente le Québec au conseil d'administration de l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL), a reçu une bonne nouvelle en janvier. L'ACPL a signé une entente avec le gouvernement du Canada pour administrer le programme Emplois d'été verts. Cet accord reconnaît l'ACPL comme l'un des chefs de file de ce programme dans les secteurs cibles suivants : municipalités et autres partenaires du secteur des parcs (organismes sans but lucratif, offices de protection de la nature). C'est ainsi que les municipalités, y compris celles du Québec, pourront bénéficier de subventions couvrant la moitié des salaires pour les emplois d'été verts occupés par des jeunes en 2019.

Une référence (site Internet)

Pour en savoir plus sur ce programme, consultez la section du site de l'ACPL consacrée au Programme d'emplois verts : https://www.cpra.ca/green-jobs?eflyer_rand=1923811424



« L'ACPL a signé une entente avec le gouvernement du Canada pour administrer le programme Emplois d'été verts. »

NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE, NOUVELLES PERSPECTIVES POUR LE LOISIR

Photo : Shutterstock.com



PAR
MICHEL
BEAUREGARD

« Le loisir culturel et ses institutions sont des modèles d'appropriation citoyenne protégeant cette importante richesse collective, mais aussi cette diversité propre à chacune des régions du Québec. »

Dans l'éditorial du numéro précédent consacré à nos défis, je posais la question : « Avons-nous cette capacité de maîtriser cette vision 360 degrés nécessaire pour faire face aux multiples enjeux? » Or, le thème de la culture nous propulse directement dans ces enjeux évolutifs qui demandent de mettre à profit toutes nos connaissances et habiletés. La nouvelle Politique culturelle du Québec oblige les professionnels que nous sommes à remettre nos lunettes culturelles, mais cette fois mieux ajustées à la dimension réelle du loisir culturel.

UN BREF RAPPEL

Dans le tourbillon préparatoire à cette politique culturelle, un vaste chantier nous a interpellés. Plusieurs d'entre nous, au sein de municipalités, d'URLS ou d'organismes de regroupement, ont réfléchi et ont témoigné de leur vision par des mémoires et des présentations, qui ont mis en valeur la réalité de leur milieu, mais aussi les enjeux quotidiens et futurs.

Cet important remue-méninges, qui a duré deux ans, a démontré aux représentants du ministère de la Culture et des Communications et aux membres des comités consultatifs le dynamisme et la cohérence du milieu du loisir culturel et le rôle du loisir et de ses acteurs dans l'écosystème culturel québécois. Ce rôle fut longtemps considéré comme secondaire. L'effort collectif a cependant porté ses fruits et, comme on dit, « plusieurs de nos

messages ont passé ». Ces messages se retrouvent aujourd'hui bien présents, pour ne pas dire bien vivants, dans la nouvelle Politique culturelle du Québec.

UNE NOUVELLE COMPRÉHENSION

Longtemps marginalisé, souvent considéré comme un champ d'activité mineur par rapport à la culture professionnelle et les beaux-arts classiques, le loisir culturel a malgré tout toujours fait partie de la vitalité des régions du Québec, et ce, grâce à des milliers de bénévoles et de travailleurs qui, jour après jour, ont livré un combat sans fin pour protéger notre culture et nos valeurs. Cet engagement indéfectible était motivé par la passion.

Le loisir culturel et ses institutions sont des modèles d'appropriation citoyenne protégeant cette importante richesse collective, mais aussi cette diversité propre à chacune des régions du Québec. La nouvelle Politique reconnaît, au-delà des activités spécifiques, les valeurs essentielles qui contribuent à la définition de notre identité, à la démocratie, à la cohésion sociale et au dialogue interculturel qui assurent un bien-être individuel et collectif.

Ce bagage culturel, cumul de notre histoire et de notre façon de vivre, enrichit la vie culturelle des citoyens : celle-ci ne se limite plus à la consommation, elle concerne et implique tous les citoyens au quotidien. La Politique mentionne qu'une vie culturelle

s'incarne « dans l'engagement bénévole, dans le mécénat, dans le loisir, dans la pratique en amateur ». Que demander de plus si ce n'est que ces affirmations se traduisent par des mesures concrètes assurant l'accessibilité à toutes les communautés, quels que soient le lieu, leur taille ou leur composition?

UN DÉFI DE TAILLE POUR LES PETITES MUNICIPALITÉS

Mais le défi demeure de taille pour les municipalités, car malgré une politique bien campée qui reconnaît enfin le loisir culturel, elles ne disposent pas nécessairement d'un budget supplémentaire pour répondre aux nouvelles attentes des organismes culturels. Les professionnels en loisir se retrouvent toujours à devoir prioriser des orientations, à choisir entre des programmes sportifs, communautaires et culturels. Ils doivent être à l'écoute des besoins de leurs citoyens souvent retransmis par les élus.

Les municipalités ayant une direction spécifique à la culture, qui intègre bibliothèques, centres d'art et salles de spectacles, auront sans doute la vie plus facile, car en s'appuyant sur la Politique culturelle, elles pourront défendre plus aisément leurs initiatives et leur budget auprès des élus. Mais qu'en est-il des autres, souvent plus petites? Des municipalités des zones rurales? Leurs besoins sont criants.

Ces municipalités jouent un rôle important dans plusieurs aspects économiques de la société québécoise et les besoins individuels y sont les mêmes que dans les plus grandes villes. Les citoyens veulent avoir accès à une offre culturelle, mais comment ces milieux de vie peuvent-ils offrir davantage quand il est déjà difficile de maintenir une bibliothèque, un festival ou des ateliers créatifs?

Dans ces milieux, la base de l'offre est souvent dépendante d'organismes locaux gérés et animés par des bénévoles. Ce sont eux qui préparent et mettent en œuvre la programmation culturelle que la ville appuie en fournissant des locaux, mais pas nécessairement des ressources

financières. La Politique culturelle changera-t-elle quelque chose pour ces milieux? Souhaitons-le. Les professionnels du loisir dans ces municipalités auront avantage à constituer des réseaux, à mettre en commun des ressources, à se rapprocher des unités régionales de loisir et de sport (URLS) ou des MRC. Les URLS ont d'ailleurs une nouvelle mission en matière de culture, comme le signale l'article en page 30.

QUAND LE NUMÉRIQUE S'INVITE DANS L'ÉQUATION

Les défis de l'accessibilité physique et matérielle ne sont pas les seuls. L'évolution rapide du numérique permet de grandes possibilités pour rejoindre petits et grands sur leur portable, leur tablette ou leur ordinateur en dehors des lieux plus conventionnels. Or, cette accessibilité numérique nécessite l'accès à des bandes passantes plus rapides dans toutes les régions du Québec, ce qui n'est pas encore le cas. Est-ce notre rôle de porter ce débat? Je crois que nous devons faire entendre notre voix en insistant sur l'importance de l'accessibilité à la culture via le numérique.

Au-delà de l'accès internet rapide, les villes sont aussi confrontées à la nécessité d'intégrer ou de créer des outils d'accessibilité multiplateformes. Cela devient une obligation, les citoyens le demandent. Mais les villes pourront-elles suivre budgétairement à la vitesse de cette évolution? Comment faire évoluer le modèle traditionnel des bibliothèques, aujourd'hui considérées comme *troisième lieu*, lieu de rassemblements, de rencontres et d'ouverture sur le monde? Cette tendance se confirme par la présence de plus en plus grande de citoyens qui ont intégré à leur horaire plusieurs visites à la bibliothèque chaque semaine. Ils y vont pour lire le journal, consulter une revue, accéder à un ordinateur, faire une recherche d'emploi et même... jouer en ligne! Les usagers ne sont plus uniquement les bibliophiles d'autrefois. Ils s'approprient un milieu qui les rend moins seuls derrière les outils technologiques. Peut-on combattre l'isolement technologique et offrir de nouvelles opportunités à cette clientèle?

LA CULTURE SE DOIT D'ÊTRE ÉCLATÉE

Pourrons-nous, en tant que professionnels, faire rayonner la culture dans des lieux moins traditionnels? Pourrons-nous rejoindre tous les groupes sociaux d'un milieu, et même les individus les plus isolés et les plus marginaux? Pourrons-nous adapter les programmes afin de les rendre accessibles dans les parcs, dans les camps de jour, dans les événements sportifs? Retrouverons-nous des croque-livres dans les centres commerciaux, les installations sportives, les gares routières ou même dans les autobus? Quoi de plus sympathique que de trouver un livre sur la banquette d'un autobus, laissé avec la mention : « *Ce livre est pour vous, lisez-le et partagez-le!* »

« Professionnels du loisir, acteurs de la culture, soyez créatifs. L'avenir culturel nous appartient. »

Aurons-nous la liberté d'utiliser « la jungle » des réseaux sociaux comme outils de diffusion culturelle dans un contexte municipal où presque tout est normé? Et qu'en est-il de la culture scientifique? Est-ce notre rôle d'assurer l'éveil des jeunes à cette culture, souvent à la base d'une carrière professionnelle? Doit-on faire le pont avec les commissions scolaires, avec l'offre parascolaire? Après tout, on parle des mêmes citoyens!

Et que sera cette culture éclatée de demain? Des lieux de résidences pour les artistes? Des grappes de création rapprochant citoyens et professionnels? Des collaborations créatives multisecteurs autrefois impensables? Des initiatives de rapprochement entre les entreprises locales et les produits culturels? La culture est partout, à nous de la faire rayonner!

Professionnels du loisir, acteurs de la culture, soyez créatifs. L'avenir culturel nous appartient.

LE PLUS IMPORTANT
RASSEMBLEMENT
EN LOISIR PUBLIC
AU QUÉBEC!

2/3/4
OCTOBRE
2019

HÔTEL SHERATON
LAVAL



ENSEMBLE,
TOUT EST
POSSIBLE!

PROGRAMMATION
ET OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
DÈS 9 H LE 14 MAI

calm.loisirmunicipal.qc.ca

AQLM

Association québécoise
du loisir municipal

PRÉSENTATEUR OFFICIEL

Québec



Jambette.com
INNOVER DANS L'ESPACE RÉCRÉATIF

ATMOS
PHÈRE

ESPACES PUBLICS
ESPACES LUDIQUES



PG Solutions

LS+
SPORT-PLUS

Thème 2019

ENSEMBLE, TOUT EST POSSIBLE!



2019 marque les 20 ans de l'Association québécoise du loisir municipal, qui a vu le jour le 1^{er} octobre 1999, résultat d'une fusion et d'une volonté de mieux travailler ENSEMBLE.

20 ans d'échanges, 20 ans de collaboration et 20 ans de plaisir! La 20^e Conférence annuelle du loisir municipal (CALM) constituera un moment de choix pour souligner cet anniversaire, avec un thème rassembleur pour tous les intervenants du loisir municipal.

MIEUX FAIRE ENSEMBLE

Les besoins et les habitudes de consommation des citoyens en matière de loisir se modifient sans cesse. Leur désir d'être informés, de questionner et de participer à la vie communautaire nous oblige à nous renouveler. Quels devraient être nos champs d'intervention et comment devrions-nous entrer en relation avec la communauté dans un contexte d'évolution technologique, d'inclusion sociale et de diversité?

Nous sommes convaincus que, ENSEMBLE, en partageant nos expertises, nous sommes les mieux outillés pour répondre à ces enjeux.



**FÊTONS
ENSEMBLE**
NOS 20 ANS!

AMÉNAGER ENSEMBLE le territoire, les installations, les bâtiments, les parcs et les espaces publics pour que l'ensemble de la population puisse bénéficier d'un milieu de vie amélioré.

DÉVELOPPER ENSEMBLE une offre de services optimale et de qualité où tous les partenaires du développement social, de la vie communautaire, du domaine sportif et de la sphère culturelle sont impliqués.

PARTICIPER ENSEMBLE à une vision commune pour unir les intérêts et les forces de tous les acteurs du milieu afin que les citoyens participent davantage à la vie communautaire et s'identifient à leur communauté.

VIVRE ENSEMBLE pour accueillir la diversité, s'ouvrir aux autres et repousser les limites de l'organisation municipale de façon à offrir des services, des structures et des activités accessibles à tous.



LES PRIX EXCELLENCE AQLM 2019

À LA 20^e CONFÉRENCE ANNUELLE
DU LOISIR MUNICIPAL (CALM)

LE JEUDI 3 OCTOBRE 2019
DE 18 h À 19 h
HÔTEL SHERATON LAVAL

10 CATÉGORIES
DE PRIX REMIS

PLUS DE 250
PARTICIPANTS

Chaque année depuis 20 ans, l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) honore des gens, des collectivités et des entreprises pour leurs réalisations ou contributions exceptionnelles en loisir public.

L'éventail de catégories permet une grande variété de candidatures, représentatives de tous les milieux.

Les lauréats recevront le trophée Otium au cours d'une cérémonie spéciale le 3 octobre 2019 dans le cadre de la 20^e Conférence annuelle du loisir municipal.

Participez en
grand nombre
et obtenez la
reconnaissance
méritée!

MISES EN CANDIDATURE

Les mises en candidature se feront à compter du 23 avril 2019. Remplissez le formulaire en ligne disponible sur le site de l'AQLM : www.loisirmunicipal.qc.ca

La date limite pour vous inscrire est le **23 août**, sauf pour la catégorie Excellence académique, fixée au 31 mai.

CATÉGORIES 2019

MUNICIPALITÉS, VILLES
OU ARRONDISSEMENTS

Municipalités de moins de 10 000
habitants (incluant le loisir rural)

Municipalités ou arrondissements
de 10 000 à 24 999 habitants

Municipalités ou arrondissements
de 25 000 à 74 999 habitants

Municipalités ou arrondissements
de 75 000 habitants ou plus

Réalisations professionnelles

Soutien à l'innovation et au développement
- Membres associés commerciaux

Soutien à l'innovation et au développement
- Membres associés corporatifs

Soutien au bénévolat

Excellence académique
- Niveau collégial

Excellence académique
- Niveau universitaire

La tournée de l'AQLM

GRATUIT

Des formations pour favoriser le réseautage de tous les professionnels en loisir du Québec membres de l'AQLM

2019

itinéraire



Formation présentée par Patrick Lalonde

Diplômé en gestion de HEC Montréal et en leadership public de la J.F. Kennedy School de l'Université Harvard, Patrick Lalonde est président d'Icarium Groupe conseil ainsi que de sa filiale Pegasus spécialisée en management des équipes de travail, tout en étant chargé de cours à HEC Montréal.

Penser en dehors de la boîte pour attirer et garder ses milléniaux

Durée : 1 h 30

Le marché du travail est en pleine ébullition. Alors que le taux de chômage au Québec atteint son plus bas niveau depuis 1976, certaines régions connaissent une pénurie de main-d'œuvre sans précédent. Cette formation vise à démythifier certaines pratiques simples que l'on peut appliquer dans son milieu de travail et qui font des entreprises ou des collectivités publiques des employeurs de choix pour les milléniaux.

Formation présentée par Sylvain Croteau

Sylvain Croteau est directeur général et cofondateur de Sport'Aide. Professionnel en communications et en affaires publiques, il est impliqué dans le sport amateur depuis de nombreuses années.



Contrer la violence en milieu sportif

Durée : 1 h

Protéger l'intégrité et la sécurité des jeunes athlètes et voir à ce que leurs environnements sportifs soient sains, sécuritaires et harmonieux, voilà le défi que s'est donné Sport'Aide au moment de sa création en 2014. En octobre 2017, le Gouvernement du Québec a annoncé qu'il s'associait à Sport'Aide pour contrer la violence en milieu sportif. Mais qu'en est-il exactement de ce phénomène?

Centre-du-Québec

Mardi 26 mars à 9 h

Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot
2, rue de l'Ermitage, Victoriaville
Contact : Martine Ayyotte
819 478-1483 / poste 231
martinea@centre-du-quebec.qc.ca

Montérégie

Jeudi 28 mars à 9 h

Centre d'art Trinity, 360, av. Mc Ginnis
Saint-Jean-sur-Richelieu
Contact : Marie-Christine De Passillé
450 466-3889 / poste 3133
Marie-Christine.DePassille@saint-lambert.ca

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Mercredi 3 avril à 13 h

Centre Mario-Tremblay
Salle 1-A, 605 boul. Saint-Luc Ouest, Alma
Contact : Karine Gagné-Plourde
418 349-2060 / poste 2232
gp.karine@ville.metabetchouan.qc.ca

Capitale-Nationale

Jeudi 4 avril à 8 h 30

Centre sportif Marc-Simoneau
Salle 105ABC, 3500, rue Cambronne, Québec
Contact : Marie-Eve Therrien
418 641-6101 / poste 3610
marie-eve.therrien@ville.quebec.qc.ca

Estrie

Mercredi 17 avril à 13 h 30

Édifice Jean-Byrns du parc André-Viger
Salle 102, 3275, Rue Richard, Sherbrooke
Contact : Linda Gagnon
819 843-3333 / poste 812
l.gagnon@ville.magog.qc.ca

Bas-Saint-Laurent

Jeudi 18 avril à 9 h 30

Complexe sportif Desjardins
Salle GL-217, 150, 2^e rue Est, Rimouski
Contact : Martin Gilbert
418 562-2333 / poste 2070
m.gilbert@ville.matane.qc.ca

Mauricie

Mardi 23 avril à 13 h 30

Centre communautaire de St-Étienne-des-Grès
1260, rue Saint-Alphonse, St-Étienne-des-Grès
Contact : Estelle Paulhus
819 523-8200 / poste 2701
epaulhus@ville.latuque.qc.ca

Abitibi-Témiscamingue

Jeudi 25 avril

(lieu et heure à déterminer)
Contact : Bernard Blais
819 732-6541 / poste 234
bernard.blais@ville.amos.qc.ca

Outaouais

Vendredi 26 avril à 13 h 30

Centre sportif de Gatineau
Salle 254, 850, boul. de la Gappe, Gatineau
Contact : Marc Proulx
819 243-2345 / poste 2564
proulx.marc@gatineau.ca

Chaudière-Appalaches

Mardi 30 avril à 10 h

Édifice Gérard-Dumont
344, Thomas-Wilson, Pintendre
Contact : André Lambert
418 397-4358 / poste 231
a.lambert@vsjb.ca
NOTE : Pas de présentation de Sport'Aide

Lanaudière

Jeudi 2 mai à 14 h

Centre d'art Diane-Dufresne
11, Allée de la Création, Repentigny
Contact : Natacha Drapeau
819 424-2383 / poste 231
natacha.drapeau@saint-donat.ca

Montréal

Mercredi 8 mai à 8 h 30

Centre communautaire intergénérationnel
d'Outremont, 999, av. McEachran, Outremont
Contact : Martin Savaria
514 493-8206
msavaria@ville.montreal.qc.ca
NOTE : Pas de présentation de Sport'Aide

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Mardi 14 mai à 9 h

Salle communautaire de Grande-Rivière Ouest
151, rue de la Rivière, Grande-Rivière Ouest
Contact : Brigitte Paradis
418 398-9808
sportsbrigitte@gmail.com

Laurentides

Jeudi 16 mai à 8 h 30

Centre culturel du Complexe du Val-d'Espoir
Grande salle, 17 700, rue du Val-d'Espoir, Mirabel
Contact : Edith Proulx
450 227-1888 / poste 223
loisirs@piedmont.ca

Nord-du-Québec

Mercredi 22 mai à 9 h 30 • Webinaire

Contact : Annick Boulanger
418 748-2688 / poste 2252
annickb@ville.chibougamau.qc.ca

Côte-Nord

Mercredi 22 mai à 9 h 30 • Webinaire

Contact : Noémie Gauthier
418 962-2525 / poste 2942
noemie.gauthier@ville.sept-iles.qc.ca

Laval

Jeudi 30 mai à 13 h 15

Hôtel Sheraton, 2440, Aut. des Laurentides, Laval
Contact : Sébastien Vallée
450 978-6888 / poste 4361
s.vallee@laval.ca

AQLM^{20^e}

Association québécoise
du loisir municipal



ENTREVUE AVEC LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS NATHALIE ROY

Photo : Cabinet de la ministre, ministère de la Culture et des Communications

Ce numéro sur la culture n'aurait pu être complet sans une entrevue avec la ministre de la Culture et des Communications Nathalie Roy. Il importait particulièrement de savoir si la ministre va maintenir le cap sur les orientations de la nouvelle Politique culturelle du Québec, lancée en juin 2018 sous le précédent gouvernement.

L'entrevue est suivie d'une série de réponses du Ministère sur des dossiers particuliers.

« La culture s'avère un moteur économique pour toutes les régions du Québec, pour toutes les municipalités. »

Agora Forum : Considérant que nous nous adressons au milieu municipal, quel message souhaitez-vous adresser à nos lecteurs?

Nathalie Roy : La culture s'avère un moteur économique pour toutes les régions du Québec, pour toutes les municipalités. Dans chacune d'elles, nous favorisons les partenariats entre les entreprises culturelles, d'une part, et également avec les autres industries créatives et l'ensemble du milieu des affaires. Notre gouvernement s'est engagé à soutenir les municipalités dans

l'élaboration de leurs stratégies culturelles propres. Les ententes de développement culturel sont un important partenariat avec les municipalités du Québec, un investissement direct dans la qualité de vie des Québécois permettant de renforcer la vitalité culturelle des collectivités québécoises.

Au-delà de l'apport des entreprises et des industries culturelles à notre économie, la culture remplit aussi un rôle social primordial. Ses retombées sociales sont inestimables. C'est à travers des cœurs culturels forts dans toutes les régions

et communautés du Québec que nous allons parvenir à créer des milieux de vie vibrants et attrayants. En ce sens, je tiens à réitérer notre intention de garder des budgets réservés pour la production culturelle dans toutes les régions du Québec.

Notre gouvernement défendra toujours avec vigueur le développement culturel de nos régions et l'accessibilité citoyenne à la culture.

AF : La Politique culturelle et son plan d'action ont été adoptés par le gouvernement précédent. Dans quelle mesure votre gouvernement adhère-t-il à cette politique et à ce plan? Doit-on attendre des changements ou des ajouts dans le plan d'action et particulièrement le prochain budget?

NR : D'entrée de jeu, je réitère que votre nouveau gouvernement agit pour le bien de tous les Québécois et n'a pas l'intention de jeter des politiques à la poubelle simplement parce qu'elles émaneraient d'un autre gouvernement! C'est le cas pour la Politique culturelle de 2018. Cette politique est le fruit de la mobilisation de l'ensemble du milieu culturel qui l'a portée et qui en a défini les grandes orientations. Je l'ai déjà affirmé : cette politique et son plan d'action, qui pourront toujours être bonifiés, requièrent maintenant une vision d'ensemble et des principes fédérateurs qui permettront de les mettre en application, de leur donner plus de cohérence, bref, d'en faire quelque chose de concret qui aura un impact réel pour la population et les acteurs culturels québécois. Nos efforts se tournent donc maintenant vers l'action. Cette politique réaffirme le rôle essentiel de la culture. Nous avons une obligation de livrer des résultats et nous nous donnerons les moyens d'y parvenir. Vous pouvez compter sur nous!

AF : La Politique culturelle vise la « promotion du loisir culturel en dehors des écoles et des lieux culturels traditionnels par du soutien financier d'activités de loisir culturel, notamment dans des réseaux s'adressant à des populations ayant moins accès à la culture : jeunes dans les camps de jour,

ânés, résidents de CHSLD, personnes handicapées, personnes issues de l'immigration, etc. ». Qu'en pensez-vous?

NR : Nous serons en mesure de nous adresser à ces populations spécifiques avec des actions ciblées. À ce stade-ci, toutefois, je suis convaincue que des collectivités dynamiques sur le plan culturel passent notamment par des bibliothèques modernes et attrayantes, ancrées dans leurs communautés, répondant aux besoins d'aujourd'hui. Bref, notre gouvernement souhaite doter le Québec tout entier de bibliothèques dignes du XXI^e siècle. La relance du projet de la bibliothèque Saint-Sulpice, à Montréal, et la conclusion de nombreux partenariats entre les municipalités et les commissions scolaires pour construire de nouvelles bibliothèques à double vocation (municipale et scolaire) en témoignent, d'ailleurs! Nos bibliothèques sont de véritables carrefours citoyens, des lieux privilégiés d'apprentissage, de promotion et de diffusion de la culture, mais aussi de valorisation de notre langue française et de la lecture. Nous avons l'objectif de faire de nos bibliothèques le véritable troisième lieu de vie des Québécois, après la maison, le travail ou l'école. Rappelons que les données les plus récentes indiquent que près de 97 % de la population québécoise est desservie par une bibliothèque publique!

Agora Forum : Merci, Madame la Ministre!

RÉPONSES DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS SUR CERTAINS DOSSIERS

1. Présence de la culture dans les programmes municipaux

Les municipalités québécoises font une place importante à la culture dans leur offre de services publics : salles de spectacles, bibliothèques, expositions, cours d'arts, arts publics, etc. Plusieurs arguments soutiennent cette présence accrue au cœur de la vie municipale. D'abord pour des raisons économiques en permettant d'accroître l'attractivité des entreprises et des familles à s'établir. Ensuite pour des raisons sociales et environnementales : inclusion sociale,

« Nous avons l'objectif de faire de nos bibliothèques le véritable troisième lieu de vie des Québécois, après la maison, le travail ou l'école. »



Photo : Shutterstock.com



Photo : Shutterstock.com et MCCQ

« Le dépôt de la nouvelle politique culturelle demande une révision des outils offerts aux municipalités dans le cadre de l'élaboration de leur politique culturelle. »

bien-être collectif, aménagement urbain magnifié, etc. La culture et le geste artistique vivant au sein même des municipalités donnent aussi une couleur particulière aux localités. L'objectif 3.1 de la Politique culturelle, *Partout, la culture*, « Améliorer la qualité des milieux de vie par la culture », reconnaît bien cette valeur ajoutée : « la culture détermine [...] la personnalité des territoires, [la] culture de proximité vécue au quotidien constitue une richesse locale et régionale indéniable » (p. 21). L'offre culturelle municipale est aussi encouragée par la mesure 2 du Plan gouvernemental en culture; notamment par le développement de partenariats nationaux avec des organisations comme l'Association des camps du Québec (ACQ) (camps de jour) (http://camps.qc.ca/fr/parents-et-enfants/trouver-mon-camp-de-vacances/moteur-de-recherche/?gclid=EAlaIQobChMI8-PvpNXm3wIVEI_ICh11IABnEAAyASAAEgJKaPD_BwE).

2. Mise à jour des politiques culturelles municipales

Le dépôt de la nouvelle politique culturelle demande une révision des outils offerts aux municipalités dans le cadre de l'élaboration de leur politique culturelle. Une majorité de municipalités disposent d'une politique culturelle depuis bon nombre d'années, laquelle doit souvent être révisée à la lumière du contexte actuel. Pour mieux refléter cette réalité et mieux accompagner le monde municipal dans son développement culturel, le MCC a entrepris de réviser son cadre de référence sur les Ententes de développement culturel (EDC), et ce, en partenariat avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ), ainsi que la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Cet engagement s'accompagne d'une bonification du budget disponible pour la conclusion d'ententes, y compris avec les communautés autochtones. Le Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 énonce d'ailleurs clairement le souhait d'établir un nouveau partenariat avec les gouvernements de proximité en matière de culture et de langue (mesure 28). En 2017-2018, le ministère de la Culture et des Communications (MCC)

a annoncé 157 EDC avec les municipalités et les MRC et quatre ententes de développement culturel autochtone. Pour ce nombre d'EDC, au moins autant de politiques culturelles municipales sont en vigueur au Québec.

3. Soutien aux bénévoles en culture

Le Ministère a révisé son partenariat avec les unités régionales de loisir et de sport (URLS), afin de leur offrir des responsabilités claires en matière de développement du loisir culturel à l'échelle régionale, particulièrement en matière de soutien aux bénévoles culturels. Cette révision intervient au moment où le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) amorce l'application d'un nouveau programme d'aide aux URLS (PAFURS) lié à la nouvelle politique de l'activité physique, du loisir et du sport, *Au Québec, on bouge!* Le MEES, à titre de ministère responsable des URLS, assure le soutien financier de leur mission fondamentale. Les responsabilités reconnues par le MCC sont complémentaires à celles soutenues par le MEES :

- **Réseautage et concertation :** Créer des liens durables et dynamiques entre les acteurs de loisir culturel locaux, régionaux et nationaux
- **Bénévolat :** Intégrer les citoyens bénévoles de tout le domaine culturel aux activités développées dans le cadre du champ d'intervention « Bénévolat » exigé du programme du MEES
- **Formation :** Donner des outils aux acteurs et intervenants locaux et régionaux pour une meilleure intégration du loisir culturel dans leurs offres de services
- **Expertise-conseil :** Développer une expertise-conseil dans l'accompagnement des acteurs et des intervenants du loisir culturel dans le développement d'initiatives et de projets significatifs pour le territoire couvert.

¹ Extrait du PAFURS : *Bénévolat*

4. Pratiques numériques en culture

Le Plan culturel numérique du Québec (PCNQ) vise, en priorité, à instaurer des créneaux de collaboration, misant sur des communautés de pratiques, sous le leadership direct du MCC. Pour l'année 5 du PCNQ, cette priorité se traduit en quatre grands dossiers :

- **Culture-éducation** : Établir une communauté de pratique regroupant les acteurs du milieu scolaire et des institutions culturelles, sous l'égide des conseillers pédagogiques du RÉCIT (réseau axé sur le développement des compétences des élèves par l'intégration des technologies de l'information de la communication [TIC]), pour mieux cerner les besoins du milieu de l'éducation et orienter l'offre culturelle numérique et la rendre encore plus pertinente.
- **Accompagnement-appropriation** : Créer un réseau national d'agent de développement culturel numérique au service d'organismes culturels et du développement du secteur culturel (mesure 120 : <http://culturenumerique.mcc.gouv.qc.ca/120-mettre-sur-pied-et-animer-un-reseau-dagents-de-developpement-culturel-numerique/>).
- **Visibilité et rayonnement** : Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action concernant les données sur les contenus culturels et de ses comités de travail (mesure 111 : <http://culturenumerique.mcc.gouv.qc.ca/111-mettre-en-place-un-plan-daction-concernant-les-donnees-sur-les-contenus-culturels-quebecois/>).
- **Mémoire culturelle** : Établir et mettre en œuvre un plan national de documentation et de numérisation d'éléments du patrimoine culturel québécois, rassemblant et mobilisant les acteurs de la numérisation (mesure 16 : <http://culturenumerique.mcc.gouv.qc.ca/creer-un-programme-daide-financiere-documentation-numerisation-elements-patrimoniaux/>).

BUDGET 2018-2019

- Ententes de développement culturel : 6,4 M\$
- Unités régionales de loisir et de sport : 864 k\$
- Plan culturel numérique du Québec : avec la bonification du budget provenant du plan d'action de la politique culturelle (mesure 41), ce sont 20,2 M\$ qui sont investis.

« Le Plan culturel numérique du Québec (PCNQ) vise, en priorité, à instaurer des créneaux de collaboration, misant sur des communautés de pratiques, sous le leadership direct du MCC. »



Photo : Shutterstock.com et MCCQ



Qu'est-ce que 2019 nous réserve?

ABC Récréation Québec est une entreprise qui valorise l'environnement, la durabilité et l'innovation. Nous mettons d'abord des critères d'inclusivité et de qualité en premier plan dans toutes nos réalisations.



info@abcrecreation.com

1-877-571-4747

www.abcrecreationqc.com

Pour que la gestion de vos loisirs soit un jeu d'enfant !

LOISIRS

- Nouvelle interface conviviale
- Inscriptions, réservations et locations en ligne
- Gestion des équipements et du personnel
- Accès aux statistiques de fréquentation
- Impression des Relevés 24

1 866-617-4468
info@pgsolutions.com

 PG Solutions





Photo : Shutterstock.com

ACCÉDER, PARTICIPER ET CONTRIBUER À LA VIE CULTURELLE NOUVEAU PARADIGME DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC



PAR ANDRÉ THIBAUT,
Ph. D., PROFESSEUR
ÉMÉRITE

« Tous les citoyens peuvent prendre une part active et jouer un rôle signifiant dans la vie et l'expression culturelles du Québec et des milieux de vie de chacun. »

UNE POLITIQUE CITOYENNE

« L'ensemble de la population doit pouvoir accéder, participer et contribuer à la vie culturelle. Il faut donc viser l'équité, sur tout le territoire, entre les générations ainsi qu'entre les femmes et les hommes de toute origine et de toute condition physique, psychologique ou socioéconomique. » (Partout, la culture — Politique culturelle du Québec, Énoncé de principe, p. 9)

Au cœur de cet énoncé, les trois verbes – *accéder, participer, contribuer* – illustrent l'orientation et l'apport distinctifs de la nouvelle politique culturelle du Québec. Bien qu'adoptée sous le régime libéral, cette politique a fait l'objet d'un large consensus et devrait, selon toute vraisemblance, se déployer sous le gouvernement caquiste qui devrait y ajouter quelques couleurs propres.

Le principe qu'évoque l'énoncé va au-delà de l'accessibilité aux produits culturels, ce qui est néanmoins important. Il rappelle que tous les citoyens peuvent

prendre une part active et jouer un rôle signifiant dans la vie et l'expression culturelles du Québec et des milieux de vie de chacun. Pourquoi? Parce que, selon le Gouvernement, « essentielle au bien-être et à l'affirmation de la société québécoise, la culture est porteuse de sens et d'identité. Elle est un vecteur de démocratie, de cohésion sociale, d'enracinement et de dialogue interculturel. Puisqu'elle stimule la créativité et l'innovation, la culture participe positivement au développement durable du Québec et à son rayonnement au Canada et sur la scène internationale. » (P. 9)

En d'autres termes, la culture d'une personne et d'une collectivité, c'est sa façon d'être, ce par quoi elle se définit et se reconnaît. Le cumul et l'histoire des façons de vivre constituent le bagage culturel d'une communauté¹. La prise de conscience, la représentation et la stimulation de cette façon d'être par l'art dans toutes ses disciplines, l'histoire et son patrimoine et la vulgarisation scientifique constituent les bases de

¹ D'où, notamment, l'intérêt pour le patrimoine comme vecteur de la culture.



UNE EXPERTISE DE POINTE À LA MESURE DE VOS ATTENTES

Gestion et exploitation
d'équipements
récréotouristiques

Services-conseils en loisir
culture et tourisme

Planification, études
et analyses



 Sodem
Inc.

 Sogep

 DEMSIS

Téléphone : 514 527-9100

Services offerts
partout au Québec

l'action culturelle des citoyens et des institutions. Dès lors, la vie culturelle d'une nation comme d'une communauté ne peut être déléguée et ne peut confiner les citoyens au rang de consommateurs. La vie culturelle est l'affaire de tous. Aussi, la Politique culturelle n'hésite pas à affirmer :

« Une vie culturelle active s'incarne aussi dans *l'engagement bénévole, le mécénat, le loisir et la pratique en amateur*. Ces formes de participation occupent une place importante dans de nombreux secteurs culturels; elles permettent la mise en commun non seulement de savoirs, mais aussi de leviers financiers, humains et techniques. Des bénéfices considérables en résultent pour les personnes elles-mêmes : plaisir, sentiment de reconnaissance et d'accomplissement, occasions d'autoformation, élargissement des réseaux, acquisition de nouvelles expériences, etc. » (P. 18)

« Dans ce contexte, faire plus de place à la culture dans le quotidien des personnes et des communautés contribue à l'amélioration de leur qualité de vie en plus de décupler les forces nécessaires pour que la société québécoise relève les défis de demain. » (P. 17)

En quoi ces orientations politiques et les mesures annoncées dans le plan d'action interpellent-elles les municipalités de toutes tailles et stimulent-elles la synergie entre loisir et culture? C'est précisément à ces questions que cet article se propose de répondre.

LOISIR ET CULTURE, UN NOUVEAU PARTENARIAT

Quand la Politique culturelle affirme qu'une vie culturelle active s'incarne aussi dans *l'engagement bénévole, le mécénat, le loisir et la pratique en amateur*, elle rompt en quelque sorte avec une vision du loisir confinée à la pratique des arts en amateur. La Politique reconnaît plutôt que le loisir dans toutes ses dimensions est lieu d'expression et de mise en œuvre de la vie culturelle. Elle reconnaît que les gens vont au spectacle, au musée, au concert,

à la bibliothèque ou s'impliquent dans les initiatives culturelles de leur milieu généralement durant leurs temps de loisir. Se développent ainsi une synergie et une interdépendance mutuellement bénéfiques entre loisir et culture.

La référence à l'engagement bénévole constitue par ailleurs une reconnaissance que, sous plusieurs aspects, la vie culturelle est redevable aux citoyens qui l'animent, la rendent possible et composent, en quelque sorte, l'avant-garde de l'appropriation de la culture par les communautés. Ainsi écrit-on dans la Politique que « des bénéfices considérables en résultent pour les personnes elles-mêmes : plaisir, sentiment de reconnaissance et d'accomplissement, occasions d'autoformation, élargissement des réseaux, acquisition de nouvelles expériences, etc. » (P. 18)

Sur le terrain, de nouveaux partenariats s'instaurent entre les directions de la culture et celles du loisir et de la vie communautaire quand il s'agit de vitalité culturelle des communautés et des personnes. Prendre part à la vie culturelle dans les camps de jour, dans les fêtes de quartier ou dans les parcs et les arénas, ce n'est pas seulement recevoir des concerts ou d'autres produits culturels, c'est les choisir, les organiser, les discuter, se les approprier et parfois les créer. Dans les musées, les lieux patrimoniaux et les salles de concert, c'est aussi reconnaître que les gens y vivent une expérience de loisir faite de divertissement, de développement et de socialisation.

Les pratiques de médiation culturelle (voir l'article sur les centres culturels d'arrondissement à Sherbrooke à la page 27), la création de troisièmes lieux (lieux de flânerie et de socialisation) dans les bibliothèques, la mise sous les projecteurs et la reconnaissance des bénévoles sont autant de ponts jetés entre les unités administratives culture et loisir. Plusieurs lieux dits culturels reconnaissent que les usagers recherchent une expérience culturelle dans un contexte de loisir. Combien de maisons patrimoniales et de musées s'appuient sur les sens et le jeu pour faciliter l'appropriation du patrimoine ou de l'art par leurs visiteurs?

LES DÉFIS POUR LE LOISIR

Intégrer la culture partout

Le premier défi posé au « monde du loisir » consiste à intégrer la culture partout. Le plan d'action gouvernemental² découlant de la Politique entend notamment « encourager la pratique du loisir culturel et les initiatives utilisant la culture comme outil d'intervention sociale ». Le ministère de la Culture et des Communications compte attribuer 10 millions de dollars dans plusieurs champs d'action (p. 4) :

- Promotion du loisir culturel comme composante majeure de la culture québécoise
- Soutien financier d'activités de loisir culturel, notamment dans des réseaux s'adressant à des populations ayant moins accès à la culture : jeunes dans les camps de jour, aînés, résidents de CHSLD, personnes handicapées, personnes issues de l'immigration, etc., et ce, en dehors des écoles et des lieux culturels traditionnels
- Offre de programmes de formation et d'accompagnement pour l'intégration de volets culturels à l'offre de services en loisir public : arts visuels et multimédias, danse, généalogie, improvisation théâtrale, slam, etc.
- Création de mécanismes de reconnaissance de l'engagement citoyen bénévole en culture
- Soutien financier de projets visant la santé mentale, l'inclusion sociale et économique, l'éducation populaire et collective, etc.
- Évaluation des effets des activités culturelles dans une optique d'intervention sociale

Le second volet mentionne explicitement les camps de jour, les aînés, les personnes handicapées et celles issues de l'immigration, le troisième fait référence à l'offre de services en loisir public et le quatrième évoque la reconnaissance du bénévolat.

Pour répondre à ces invitations, les services de loisir devront assurer la présence de la culture sur les plateaux sportifs, dans les camps de jour, ainsi que

dans les politiques de la famille, des aînés et même des saines habitudes de vie. Les municipalités devront mettre à jour leurs politiques culturelles pour inclure ces nouvelles stratégies de développement culturel (voir la mesure 28 du Plan d'action qui prévoit la publication d'un nouveau cadre de référence et d'un nouveau guide d'élaboration d'une politique culturelle municipale).

Prenons l'exemple de l'aréna et des activités de glace qui, a priori, ne semblent pas avoir de caractère culturel, sauf le patinage artistique. Pourtant, l'aréna est souvent un lieu mythique de rassemblement qui appartient à la communauté et auquel la communauté s'identifie. L'aréna n'est pas seulement un plateau sportif. Parents et amis des athlètes y vivent des expériences de loisir et de bénévolat. Le lieu porte la mémoire des exploits, des fêtes et des rassemblements de la collectivité. On dira qu'il révèle une partie du patrimoine et de l'histoire de la communauté. Il abrite un pan de la vie et de la culture de la communauté : oriflammes célébrant les victoires passées, photos des équipes locales, panthéon rappelant le brio des vedettes locales expriment déjà ce patrimoine. Dans plusieurs de ces « temples du sport », des groupes musicaux locaux ou d'ailleurs, des « cheerleaders » animent les matchs ou les tournois, les salles de pas perdus ou « bistros » deviennent des lieux d'exposition, l'architecture s'intègre au milieu et devient une expression culturelle. Bref, la culture entre à l'aréna.

En camp de jour, au-delà du bricolage, de la visite de musées ou de l'assistance à des pièces de théâtre pour enfants, le jeu des enfants peut les amener à la création d'œuvres dans plusieurs disciplines, à la rencontre d'artistes, à des expériences d'organisations d'événements culturels, à la rencontre de l'histoire de leur communauté. Le camp de jour peut devenir un lieu d'apprentissage de la citoyenneté culturelle. Les thèmes annuels qui animent les camps de jour peuvent porter la culture.



« Le premier défi posé au « monde du loisir » consiste à intégrer la culture partout. »

² Partout, la culture — Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023, Gouvernement du Québec, 2018, <https://partoutlaculture.gouv.qc.ca/plan-daction/>

Faciliter la contribution citoyenne à la vie culturelle

Sous l'angle de la reconnaissance du bénévolat comme ingrédient actif de la vie culturelle, la Politique culturelle et son plan d'action affirment la contribution citoyenne à la vie culturelle, et cela, d'un double point de vue : celui de la mise en œuvre d'institutions, de lieux, de programmes et d'événements culturels, mais aussi celui de vecteur de l'appropriation, de la médiation et de l'orientation culturelle. Le milieu devient sujet d'inspiration des artistes dont l'œuvre donne du sens au réel, les gens ne sont plus considérés uniquement comme des consommateurs de biens et de services culturels qu'il faut convaincre et éduquer.

Concrètement et en s'appuyant sur les dernières avancées de la recherche, les services de loisir et de culture doivent reconnaître le statut de bénévole en culture, rendre visible et désirable ce bénévolat, recruter et instrumenter les bénévoles, et, enfin, reconnaître la spécificité de leur contribution dans l'univers des professionnels de la culture. Ces services devront probablement se doter d'un personnel affecté au bénévolat.

Changer des perceptions et vaincre des préjugés

Les orientations et les objectifs de la Politique culturelle sont stimulants et paraissent en accord avec l'évolution de la société et de la vie culturelle, mais il n'en demeure pas moins qu'ils nécessitent certains changements dans les façons de faire. Il faudra sans doute surmonter quelques préjugés dans les perceptions réciproques des acteurs du loisir et de la culture.

Il est clair que certains acteurs de la culture considèrent la culture communautaire comme une culture de second ordre ou de moindre qualité, tout comme les athlètes de haut niveau peuvent percevoir l'activité physique au quotidien comme moins sérieuse. Il est clair aussi que les uns et les autres peuvent se sentir en compétition quand vient le temps d'affecter des fonds publics.

Pourtant, tous ces acteurs et tous les niveaux de pratique sont interdépendants. Il y a un défi de mobilisation, de coopération et de connaissances pour les uns et les autres.

Dans ce contexte, la coopération des directions de la culture et du loisir devient nécessaire. Certaines municipalités ont même déjà regroupé ces directions de quelque façon.

Assurer l'accessibilité

La culture partout signifie que la vie culturelle et ses manifestations de toutes sortes sont accessibles à plusieurs égards. Faut-il rappeler que l'accessibilité se déploie en brisant les barrières physiques et financières, mais aussi, et de plus en plus, en s'attaquant aux contraintes psychologiques et sociales?

On sait à quel point la culture a longtemps été perçue comme élitiste. Ainsi, on a souvent défini l'accessibilité en matière culturelle par l'accès à la « grande culture ». Que l'Orchestre symphonique de Montréal se produise dans un parc de Granby, c'est excellent. Qu'une exposition d'Alfred Pellon soit présentée à Saint-Robert-Bellarmin, c'est une façon de démystifier la peinture québécoise et d'en faciliter l'appropriation. Toutefois, ces initiatives exceptionnelles ne sauraient remplacer les manifestations culturelles régulières et quotidiennes que les citoyens prennent en charge, comme la valorisation du patrimoine et de l'histoire locale, l'expression et la diffusion des talents locaux amateurs et semi-professionnels, ou l'organisation d'activités de médiation culturelle qui mettent en relation des artistes professionnels avec des enfants dans les camps de jour ou des personnes âgées dans les résidences d'aînés.

La préoccupation d'une architecture « culturelle », la présence d'œuvres sur la place publique, les troisièmes lieux dans les bibliothèques et la valorisation des arts populaires doivent teinter l'activité culturelle des municipalités.

Un défi important énoncé dans la Politique culturelle est l'accès à la culture partout sur le territoire du Québec. La connexion internet rapide est encore déficiente

« Le milieu devient sujet d'inspiration des artistes dont l'œuvre donne du sens au réel, les gens ne sont plus considérés uniquement comme des consommateurs de biens et de services culturels qu'il faut convaincre et éduquer. »

dans plusieurs villages, des écoles et des bâtiments de diffusion et de création culturelles ferment leurs portes, l'accès au cinéma québécois est souvent limité aux grandes villes. On comprend alors tout le chemin qu'il reste à parcourir.

Pour relever ces défis, il faudra faire preuve d'imagination et d'entrepreneuriat, démontrer une capacité de coopération au-delà des rivalités de clocher et décroïsonner loisir, culture et même sport. Les exemples de réussite sont nombreux et inspirants.

Maîtriser la culture numérique

Depuis quelque temps, la création et le loisir numérique ou électronique, ce qu'on a nommé le e-loisir, sont devenus le lot quotidien des nouvelles générations, qui dès leur jeune âge produisent montages vidéo, interventions sur photo, partitions musicales, dessins et récits. L'accès aux arts de la scène, aux arts plastiques et au cinéma est grandement facilité par les nouveaux médias. L'accès à ces outils de développement culturel, leur maîtrise et une certaine valorisation contribueront à coup sûr à assurer la présence de la culture « partout ».

On constate cependant que les municipalités petites et grandes sont souvent en retard à ce chapitre, qu'il s'agisse de simple reconnaissance de ces outils, de leur intégration dans les programmes publics ou de l'acquisition des instruments qui en permettent l'usage dans la sphère publique.

Mettre à jour les politiques culturelles locales

Relever les défis et insérer les nouveaux paramètres de la « culture partout » passe notamment par la mise à jour des politiques culturelles et l'élaboration de plans d'action afférents, précédées par une analyse rigoureuse de l'état des lieux dans chacune des communautés.

À cet égard, la Politique culturelle rappelle que « Des communautés dynamiques peuvent compter sur une variété d'établissements, d'entreprises et d'organismes culturels : bibliothèques, librairies, salles de cinéma ou de

spectacles, institutions muséales, festivals, sociétés historiques et associations de loisir culturel. Leur rôle est essentiel en matière de création, de production, d'éducation et de diffusion en culture, de cohésion sociale et d'ouverture à la diversité » (p. 35).

Ce défi est d'autant plus stimulant que le Gouvernement reconnaît et affirme que les municipalités locales, les municipalités régionales de comté (MRC) sont des partenaires de premier plan dans l'action gouvernementale en matière de culture.

DYNAMISER LA RELATION ENTRE LA CULTURE ET LE TERRITOIRE ET AFFIRMER LA DIVERSITÉ DES RÉGIONS

La Politique culturelle reconnaît la diversité des communautés locales et des régions et affirme que « chaque région présente des traits distinctifs influencés par l'environnement naturel et les paysages, par les activités économiques ainsi que par l'origine et la langue des citoyens qui l'habitent : ces traits caractérisent les façons d'y vivre ensemble. (...) Le gouvernement s'engage donc à revoir son offre de services de proximité et à faire preuve de souplesse et d'équité dans la planification de ses interventions afin de mieux répondre aux aspirations et aux besoins de chaque région ». (P. 39)

Dans ce sens, il est heureux de constater l'implication des URLS dans l'affirmation des dynamiques et des spécificités régionales (voir l'article à la page 30).

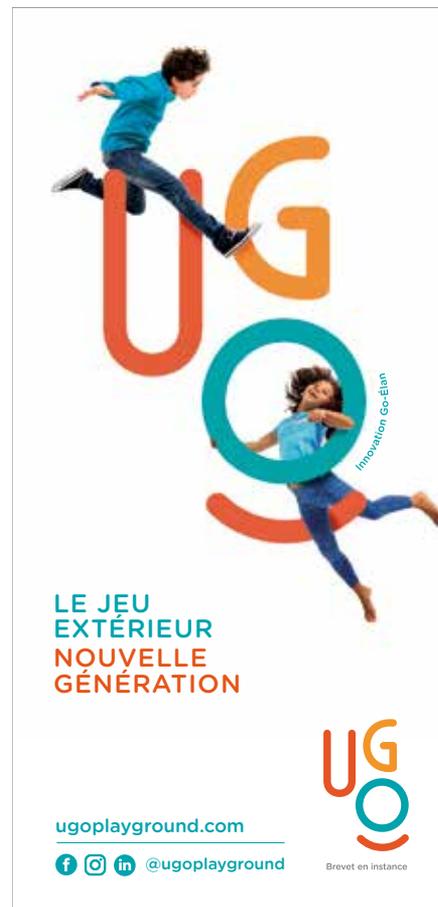
ASSURER VISION ET MOBILISATION, ET VAINCRE LES SILOS

En affirmant le rôle du loisir et des communautés locales, via l'action des municipalités, dans la vitalité culturelle du Québec, la Politique culturelle oblige les professionnels du loisir et les municipalités à renouveler leur vision du rapport entre loisir, culture et vie communautaire, et à vaincre les silos.

Elle oblige aussi à faire des gestes en conséquence. Bien que le plan d'action de la politique, les sommes qui y sont affectées et les budgets gouvernementaux

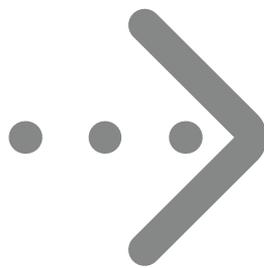
à venir laissent entrevoir un soutien significatif du Gouvernement du Québec, il est évident qu'il faut se mettre en mode actif et prendre l'initiative de l'action. L'épanouissement de la culture vient de la vitalité des communautés et des créateurs, non de l'action d'en haut de l'État. La Politique de la culture 2018 affirme ce principe haut et fort.

Dès lors, l'initiative et l'entrepreneuriat culturels des municipalités et de leurs partenaires citoyens deviennent une condition significative de la réussite de cette politique. Tout un chantier à mettre en œuvre!



L'unique place d'affaires pour TOUS vos projets sportifs et de loisirs

Vos projets ...
Vos besoins ...
Votre tranquillité
d'esprit ...



Distribution
**SPORTS
LOISIRS**
sport.qc.ca

Les professionnels dans l'univers du sport depuis 1993

Distribution
**SPORTS
LOISIRS**
sport.qc.ca

CONSEIL, VENTE ET DISTRIBUTION
ACCESSOIRES DE SPORT
ET ÉQUIPEMENT
D'ENTRETIEN DE TERRAIN



POWERGAME
Surface idéal pour
le Pickle ball

DSL
installation

VENTE ET INSTALLATION
ÉQUIPEMENT DE SPORT
ET DE LOISIR

RBQ : 8253-6848-40



ÉLITE
DISTRIBUTION DE COUVRE-PLANCHERS

VENTE
SURFACES SPORTIVES
GYMNASSE - ARÉNA
SALLE MULTIFONCTION



Distribution
**SPORTS
LOISIRS**
sport.qc.ca

QUÉBEC

Tél. : 418 684.2480 — 1 800 387.5647

Téloc. : 418 684.2492

info@sport.qc.ca

MONTREAL

Tél. : 514 729.1498 — 1 800 729.5307

Téloc. : 514 729.1107

2200, rue Léon-Harmel, bur. #1, Québec (Québec) G1N 4L2 RBQ : 8253-6848-40

BOUTIQUE EN LIGNE

Livraison rapide Paiement facile

Essayez-le!



Transaction protégée et sécurisée



PARTOUT, LA CULTURE POUR TOUS À SHERBROOKE

*Des jeunes de diverses communautés culturelles ont participé à l'automne 2017 à la création d'un livre-audio jeunesse sous la direction de l'artiste Ariane DesLions (au centre). Il s'agissait d'un projet d'Ascot en santé, porté par Famille Espoir et Jeunes musiciens du monde.
Photo: Ville de Sherbrooke*

PAR YVES MASSON,
CHEF DE LA DIVISION DE LA CULTURE,
VILLE DE SHERBROOKE



« Pour qu'un changement s'instaure et se pérennise, il faut agir en concertation avec les acteurs du milieu de vie concerné par la démarche. »

C'est une pratique courante, dans l'exercice de la profession d'agent de développement culturel, de s'informer sur ce qui se fait de mieux dans son domaine d'activité au Québec ou ailleurs dans le monde, et ce, même si l'on ne peut jamais calquer l'un ou l'autre des modèles considérés. Car à l'évidence, ces modèles doivent nécessairement être adaptés à la réalité socioculturelle du milieu de vie appelé à connaître une transformation. Faute d'y parvenir, il faut alors inventer un modèle d'intervention approprié. Faire fi de cette exigence mène généralement tout droit à l'échec.

Tout gestionnaire municipal de dossiers culturels ou communautaires le moins expérimenté le dira : pour qu'un changement s'instaure et se pérennise, il faut agir en concertation avec les acteurs du milieu de vie concerné par la démarche. On connaît la chanson. Et pourtant, relever le défi de la chanter en chœur commande chaque fois, en raison du contexte social propre à toute communauté, de nouveaux arrangements et de nombreuses répétitions pour qu'enfin les voix s'unissent en harmonie.

C'est de ce type de processus singulier de changement en cours à la Ville de Sherbrooke, relativement au développement du loisir culturel sur son territoire, qu'il sera question dans cet article. Il s'agit d'une démarche de longue haleine qui porte de plus en plus ses fruits.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

En 2002, le regroupement de huit municipalités donnait naissance à la ville nouvelle de Sherbrooke. Avant cette mutation politique et sociale qui multiplia par deux le nombre d'habitants et par dix l'étendue du territoire, la plus peuplée des villes regroupées, Sherbrooke, avait choisi, plusieurs années auparavant, de faire de son centre-ville un pôle culturel d'importance en y concentrant les principales institutions et activités artistiques et culturelles. L'objectif des élus municipaux de l'époque était le même que celui d'aujourd'hui, à savoir recourir à la culture comme vecteur efficace de développement socioéconomique des communautés pour revitaliser le cœur historique de la ville qui dépérissait à vue d'œil, à l'instar de nombreuses villes en Amérique du Nord. Or, la donne changea radicalement en 2002.



Quelques représentants et partenaires de VivaCité.
Photo : Ville de Sherbrooke

Les ex-villes de banlieue tenaient à préserver des acquis, notamment culturels. D'ailleurs, elles ajoutèrent au patrimoine sherbrookoïse plusieurs infrastructures culturelles, dont trois centres culturels qui, avec les deux autres ayant vu le jour en 2009 et 2014¹, sont actuellement les principales assises de collaborations des plus porteuses en loisir culturel sur le territoire municipal, alors qu'ils se côtoyaient peu avant 2015. Un tel revirement de situation n'allait pas de soi.

En effet, étant donné que les conseils d'arrondissement de la Ville, dont relèvent politiquement les centres culturels, ont très à cœur de préserver l'autonomie d'action de ces derniers au bénéfice principalement de la population qu'ils représentent, les élus de même que les directions des cinq centres culturels demandèrent des garanties à cet égard. Ces demandes visaient à éviter leur participation à un processus de concertation d'actions pouvant mener, à terme, à une dépersonnalisation des services de loisirs culturels que chacun offre aux communautés locales situées dans l'un ou l'autre des quatre arrondissements de la ville. Beaucoup de méfiance donc, avant 2015, chez les responsables des centres culturels, mais pour une raison noble : préserver l'âme de chacun des lieux qu'ils gèrent.

ÉTAT DES LIEUX

Concurremment à ce qui se passait dans les arrondissements en matière d'accès des citoyens à des activités culturelles de loisir ou professionnelles, puisque les centres culturels en programment également, la Division de la culture s'employait, à l'échelle municipale, à la concrétisation des visées de développement inscrites dans différents documents d'orientation adoptés par le conseil municipal. L'un de ceux-ci était la *Réforme de la structure politique et des services de proximité* et un autre, majeur il va sans dire, la *Politique culturelle de la Ville de Sherbrooke – la culture au cœur de notre projet de société*. Une des orientations générales de cette politique, élaborée entre 2013 et 2015, vise à « assurer la présence d'une vie culturelle accessible à tous les citoyens sur l'ensemble du territoire de la ville », et ce, en mettant en application une stratégie d'intervention qui consiste à « intégrer le développement culturel à l'approche de développement des communautés locales (...) en concertation avec les acteurs sociaux locaux comme les comités culturels d'arrondissement (...) » Tout un programme, en somme!

Mais ce qui rendait possible sa concrétisation à court ou à moyen terme, du moins en partie, découlait de la décision, émanant de la réforme de la structure politique sherbrookoïse entérinée en 2014, de rattacher sur le plan du suivi administratif les centres culturels d'arrondissement à la Division de la culture. Investie dorénavant de la responsabilité de les accompagner dans leur fonctionnement, la Division de la culture profita du renouvellement de l'entente triennale de développement culturel entre Sherbrooke et le ministère de la Culture et des Communications du Québec (2015-2017) pour y inscrire l'action visant une « élaboration d'un ou de plusieurs projets communs au sein des centres culturels d'arrondissement de Sherbrooke ».



www.KARIBOU.com

¹ Ces cinq centres culturels sont les OSBL suivants, soutenus financièrement et en services par la Ville : le Centre culturel et du patrimoine Uplands, le Comité arts et culture de Brompton, le Comité arts et culture de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville, Gestion des arts de l'arrondissement de Fleurimont, et le Comité arts et culture Jacques-Cartier. Un organisme communautaire autonome, Ascot en santé, s'est joint au groupe des centres culturels afin d'assurer une participation citoyenne au projet sur l'ensemble du territoire sherbrookoïse.

Ces centres allaient-ils accepter de s'associer à une réalisation commune? C'est le pari qu'a fait la Division de la culture, sans assurance aucune de le gagner. Certaines conditions jouaient tout de même en faveur d'un accord pour tenter l'expérience : le financement du projet provenait en grande partie du budget de l'entente de développement culturel, soit 110000 \$ dans un horizon de trois ans; chaque centre culturel cherchait des façons d'attirer davantage de public à ses activités d'exposition d'œuvres d'art ou de présentation de spectacles qui accaparent aujourd'hui comme hier la majeure partie de leurs ressources; chacun d'eux était plus ou moins aux prises avec des difficultés récurrentes en matière budgétaire, de gouvernance et de ressources humaines qui exacerbaient quelque peu, sans doute, le besoin d'en parler avec ses pairs.

Quoi qu'il en soit, les cinq donnèrent suite à l'invitation de la Division de la culture à discuter de la faisabilité du projet qu'elle leur proposait de réaliser ensemble. À vrai dire, nous marchions tous sur des œufs.

UN TREMLIN : VITACITÉ

La première rencontre de partage des points de vue sur la suite à donner à l'embryon de projet, tenue au début de 2015, a fait voir deux camps bien distincts : d'un côté de la salle, cinq gestionnaires et autant de représentants des CA² des centres culturels qui ont une mission identique à remplir sans avoir tissé entre eux, au fil des ans, de liens de collaboration pour s'entraider à cette fin; de l'autre côté, des employés³ de la Division de la culture qui voit en eux des acteurs-clés de l'accroissement de l'apport des arts et de la culture au développement des communautés locales, au nombre de 33, dont certaines sont aux prises avec d'importantes problématiques sociales. Entre les deux parties en présence : un fossé à combler et un projet en attente de démarrer.

² Faisaient partie du comité d'orientation du projet Nancy Robert, Maude Charland-Lallier, Valérie Carbonneau, Daniel Campeau et Clément Drolet, en tant que directrices et directeurs des centres culturels, ainsi que Pauline Farrugia, Sylvie L. Bergeron, Sébastien Richer, Paul Doyon et Jean Boucher, à titre de représentants des conseils d'administration.

³ Ils ont été trois à accompagner en totalité ou en partie les centres culturels dans la réalisation du projet VitaCité : Ann-Janick Lépine et Joanie Boisvert, agentes professionnelles en loisirs, ainsi qu'Alexandre Valade, coordonnateur en loisirs puis adjoint au directeur – administration du Service des sports, de la culture et de la vie communautaire.

Agir dans les règles de l'art, comme on dit, imposait de traiter d'abord de la question des craintes et appréhensions de tout un chacun afin de les dissiper. C'était la condition *sine qua non* pour ensuite faire œuvre commune et utile. Une année fut consacrée à l'atteinte de cet objectif. Une contractuelle spécialisée en réseautage culturel fut engagée à cette fin. Tout fut dit, débattu, pris en compte, des consensus s'établirent, la confiance s'installa pour de bon.

Le jeu en valut largement la chandelle, car entre le personnel de la Division de la culture et les gestionnaires des centres culturels s'instaura une synergie qui donna naissance à VitaCité, un projet d'envergure en loisir culturel, réalisé en deux ans, avec le concours de Cultures du cœur, un organisme spécialisé en médiation culturelle, et de six artistes professionnels soutenant chacun la démarche de conception et de production d'un groupe de citoyens invités par les centres culturels à créer une œuvre artistique collective. Il y en eut six qui laissèrent le public saisi d'admiration. Pour un aperçu des résultats, voir <https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/citoyen/arts-et-culture/vitacite/>.

Dans la foulée de VitaCité, les centres culturels ont préparé et soumis collectivement à la Ville une demande de bonification de leurs aides financières respectives, de même qu'un soutien financier pour l'instauration d'un réseau de leurs organismes, qui ont été acceptés en totalité. Ils feront de nouveau équipe pour réaliser VitaCité 2, qui se distinguera du premier par le fait que les œuvres réalisées séparément dans leurs lieux seront conçues de manière à former un tout une fois agencées. Aucune perte d'âme n'a été déplorée.

« Agir dans les règles de l'art, comme on dit, imposait de traiter d'abord de la question des craintes et appréhensions de tout un chacun afin de les dissiper. »

Création d'un canevas de courtepoinette par des scouts et le Cercle des fermières du quartier de Rock Forest.
Photo : Ville de Sherbrooke



LA NOUVELLE MISSION CULTURELLE DES URLS

Photo : Shutterstock.com

PAR LUCILLE PORLIER,
URLS DU BAS-SAINT-LAURENT,
ET CAROLINE LEMIRE,
URLS DU CENTRE-DU-QUÉBEC,
POUR LE CONSORTIUM LOISIR
CULTUREL DU REGROUPEMENT
DES URLS

Le Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023, découlant de la nouvelle Politique culturelle *Partout, la culture*, confie aux unités régionales de loisir et de sport (URLS) des responsabilités en loisir culturel. Le partenariat entre le ministère de la Culture et des Communications (MCC) n'est cependant pas nouveau, remontant au début des années 2000, mais la Politique culturelle, dévoilée en juin 2018, a redéfini l'action gouvernementale en matière de loisir culturel.

Les URLS sont désormais appelées à élargir leur offre de services afin d'encourager, chacun dans sa région, la pratique du loisir culturel et les initiatives utilisant la culture comme outils d'intervention sociale. Le MCC fournira un soutien financier aux URLS leur permettant d'embaucher ou d'affecter une ressource pour développer des services en loisir culturel.

Le nouveau mandat confié aux URLS permettra notamment de :

- créer des liens durables et dynamiques entre les acteurs du loisir culturel aux niveaux local, régional et national;
- fournir des outils aux acteurs et intervenants locaux et régionaux pour une meilleure intégration du loisir culturel dans leurs offres de services;
- développer une expertise-conseil dans l'accompagnement des acteurs et des intervenants pour le développement d'initiatives et de projets significatifs au niveau régional;
- encourager, valoriser et reconnaître des citoyens bénévoles actifs dans tout le domaine du loisir culturel.

En collaboration avec la direction régionale du MCC de son territoire, chacune des URLS dressera, dans un premier temps, le portrait de sa région afin de connaître et mobiliser les acteurs du loisir culturel, connaître leurs besoins et déterminer le rôle qu'elles joueront de manière harmonieuse et complémentaire selon les réalités de leurs régions.

« Le MCC fournira un soutien financier aux URLS leur permettant d'embaucher ou d'affecter une ressource pour développer des services en loisir culturel. »



STE-FOY
BEAUPORT
NISSAN

À GAGNER **UNE NISSAN LEAF
2019 ÉLECTRIQUE**

CONCOURS
ROULER AVEC LA CAPITALE, C'EST BRANCHÉ!

Participez maintenant!
partenaires.lacapitale.com/aqlm
1 855 441-6017

AQLM
Association québécoise de loisir municipal

La Capitale
Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages. Détails et règlement disponibles au partenaires.lacapitale.com/aqlm. Le concours se termine le 31 décembre 2019. Le prix à tirer est une Nissan Leaf S 2019 d'une valeur de 44 798 \$, assortie, si admissible, d'un crédit d'assurance de 500 \$. La valeur totale des prix est de 45 298 \$. Toutes les valeurs indiquées incluent les taxes. Aucun achat requis. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique. Image à titre indicatif seulement. Le prix remis peut varier.

Par la suite, en tenant compte de la dynamique régionale et des axes d'intervention retenus, chaque région proposera des actions pour le développement du loisir culturel. Les cibles sont variées, soit les acteurs et intervenants du loisir culturel, la population en général et divers groupes sociaux tels les jeunes, les aînés, les personnes handicapées et les personnes en situation de pauvreté.

L'IMPORTANCE DU LOISIR CULTUREL DANS UNE COMMUNAUTÉ

Les bienfaits du loisir culturel sont nombreux et bien documentés. Sans nous y attarder, mentionnons simplement le développement de la créativité, une plus grande persévérance et une meilleure réussite scolaire, des impacts tangibles sur la santé et la qualité de vie, et le développement d'un sentiment d'appartenance collectif. Comme le dit si bien l'Association québécoise du loisir municipal dans son mémoire diffusé en juin 2016 : « Le loisir culturel est la pierre d'assise de la participation citoyenne à la culture. »

LE LOISIR CULTUREL : PRÉCIEUX ATOUT POUR LE DÉVELOPPEMENT DU LOISIR PUBLIC

Bien enracinées dans leur milieu, certaines URLS ont déjà lancé de nouvelles initiatives qui prendront forme au cours des prochains mois. À titre d'exemple, certaines régions proposeront dès l'été 2019 aux responsables de camps de jour de nouvelles activités pour initier des jeunes au loisir culturel. D'autres proposeront aux personnes handicapées de découvrir de nouvelles ressources présentes dans leur milieu et certaines s'intéressent à la clientèle aînée afin de définir une nouvelle offre d'activités complémentaires à ce qui se fait déjà. Chacune des URLS travaillera en synergie avec les acteurs de sa région afin de développer une offre en loisir culturel aux couleurs du milieu.

Le défi est de faire en sorte que la pratique amateur occupe une plus grande place dans le paysage du loisir au Québec et s'insère davantage dans le système culturel. À l'école, au camp de jour, dans la salle des loisirs, on monte sur

la scène pour une prestation avant d'être reconnu sur une scène professionnelle. En multipliant les occasions d'une pratique amateur aujourd'hui, nous contribuerons, peut-être, à la relève culturelle de demain.

« Le défi est de faire en sorte que la pratique amateur occupe une plus grande place dans le paysage du loisir au Québec et s'insère davantage dans le système culturel. »





UNE PROGRAMMATION CULTURELLE MUNICIPALE EN PARTENARIAT AVEC LES DIFFUSEURS DU MILIEU

PAR DOMINIC MARIER,
DIRECTEUR DES LOISIRS
ET DE LA CULTURE DE
LA VILLE DE LA MALBAIE



Dominic Marier, directeur des Loisirs et de la Culture de la Ville de La Malbaie, a été directeur général et artistique de La ChantEauFête de Charlevoix, travailleur autonome en gestion d'événements, responsable de la programmation de variétés du Domaine Forget, diffuseur membre du Réseau des organisateurs de spectacles de l'Est du Québec (ROSEQ) et membre de comités régionaux.

Note. *Le sujet de cet article a fait l'objet d'une présentation à la dernière Conférence annuelle du loisir municipal, le 4 octobre 2018 à Québec.*

À La Malbaie, nous avons l'avantage de nous retrouver au cœur d'une région touristique très prisée, dont la réputation s'étend au-delà des frontières du Québec. De nombreux acteurs publics et privés ont contribué au développement des attraits touristiques de Charlevoix, parmi lesquels nous comptons des municipalités dynamiques qui ont su capitaliser sur les forces vives du milieu.

Nulle municipalité ne saurait d'ailleurs concevoir et mettre en œuvre une programmation culturelle en vase clos. Les partenariats sont essentiels à la réussite dans ce domaine. Parmi les partenaires, publics et privés, se trouvent les diffuseurs. Ce sont les relais indispensables entre les producteurs et le public. Notez qu'une municipalité peut être à la fois producteur et diffuseur ou jouer d'autres rôles, notamment en

matière de logistique et de sécurité. Dans cet article, je vais cependant me limiter aux rapports entre la municipalité et les diffuseurs externes.

J'entends ici par diffuseurs externes les salles de spectacle environnantes, mais aussi le Musée de Charlevoix ainsi que la Société d'histoire de Charlevoix et d'autres organismes qui amènent la culture chez nous, comme les sociétés de développement commercial (SDC) qui sont promoteurs d'événements à vocation culturelle.

DEUX CONCEPTS IMPORTANTS

Avant d'aller plus loin, j'attire l'attention sur deux concepts inhérents à l'orientation proposée dans cet article : l'écologie de la diffusion et la médiation culturelle.

L'écologie de la diffusion met en lumière les nombreux liens d'interdépendance entre les acteurs qui forment les écosystèmes de la culture. Comme en biologie, la diversité dans l'écosystème



Foule nombreuse devant la scène extérieure du Centre d'études collégiales pendant la Fiesta Desjardins.
Photo : Annick Gauthier

complexe de la culture est un gage de santé. Chaque acteur doit y prendre sa place en collaborant avec les autres acteurs du milieu, en fonction de son rôle et de sa mission.

De son côté, la médiation culturelle se caractérise par la mise en place de moyens d'accompagnement, de création et d'intervention destinés aux populations locales et aux publics des milieux artistique et culturel. L'objectif est de favoriser la diversité des formes d'expression culturelle et des formes de participation à la vie culturelle.

LE PROFESSIONNEL EN LOISIR ET LE DIFFUSEUR

Dans la perspective où nous avons d'un côté la municipalité et de l'autre un ou des diffuseurs ou organismes, voyons le rôle du professionnel en loisir et celui du diffuseur.

Le *professionnel en loisir* (employé de la municipalité) planifie, gère et organise

des programmes d'activités sociales, culturelles et sportives, en plus d'en assurer l'animation dans un service de loisirs. Il veille à faire preuve de créativité et d'originalité pour adapter les activités aux besoins des publics cibles, afin de susciter la participation d'un grand nombre de personnes.

Le *diffuseur* est, lui aussi, un professionnel qui doit maîtriser des aptitudes complexes : gestion et entretien de lieux, direction artistique (connaissance des produits artistiques), mise en marché (connaissance des publics, de leurs habitudes et de leurs besoins) et connaissance du potentiel et des limites du milieu particulier où s'exerce la diffusion.

Les deux rôles sont très similaires, en plus d'être complémentaires pour la mise en place d'une offre de qualité au profit du citoyen. Les environnements de ces deux types de professionnels sont semblables et tout aussi complémentaires, tout comme la clientèle de leurs activités respectives, qui est en partie, selon la nature de l'activité, souvent la même.

LE RÔLE DE LA MUNICIPALITÉ EN MATIÈRE DE CULTURE

Le rôle des municipalités en matière de culture est indéniable, qu'il s'agisse de culture au sens large (agir sur les modes de vie, développer un sentiment d'appartenance, sauvegarder le patrimoine et les traditions) ou de culture au sens plus restreint (arts et lettres).

Comme je ne désire pas m'attarder aux approches théoriques en cette matière, convenons au sens large que la municipalité doit proposer à sa population des activités culturelles divertissantes et rassembleuses, en complément de l'offre culturelle sur son territoire. Comme pour les autres secteurs du loisir, l'accessibilité est ici un principe dominant.

Par ailleurs, le rôle de toute ville en matière culturelle est en constante

« Comme en biologie, la diversité dans l'écosystème complexe de la culture est un gage de santé. Chaque acteur doit y prendre sa place en collaborant avec les autres acteurs du milieu, en fonction de son rôle et de sa mission. »

L'affaire est ketchup sur la terrasse de la bibliothèque durant les festivités de la Fête du Canada.
Photo : Annick Gauthier





Le soleil se couche sur la scène principale de la Fiesta Desjardins.
Photo : Annick Gauthier

évolution. La culture est en effet un concept dynamique : les besoins et les goûts changent, la composition des populations se modifie et l'offre varie.

la scène, les arts visuels et les métiers d'art, ainsi que le commerce et le tourisme. La jeunesse se doit également d'être bien présente au sein de ce comité.

Dans cette optique et à titre d'exemple, la Ville de La Malbaie est passée d'une approche de soutien par des subventions et le prêt d'équipements à un engagement plus poussé : réseautage avec les organismes et diffuseurs du milieu, incitation au réseautage entre les organismes pour la mise en place et la promotion des activités, redéfinition de l'offre municipale, axée davantage sur la famille et sur la « qualité de l'expérience » du citoyen. Avec nos partenaires, nous continuons sans cesse d'apprendre à connaître et surprendre nos citoyens pour adapter l'offre à leurs attentes.

La politique culturelle fait une large place aux lieux, organismes et diffuseurs. On y fait référence par exemple au Domaine Forget de Charlevoix (salle de spectacle située à Saint-Irénée), au Musée de Charlevoix, à la bibliothèque Laure-Conan (qui abrite une salle multifonctionnelle de 60 à 80 places), à la Cité d'art de Charlevoix (Petit Théâtre de la Cité, salle Bruno-Savard, école La Cité Danse), à l'auditorium de l'école secondaire du Plateau, à la salle multifonctionnelle du Centre d'études collégiales en Charlevoix, à la Société de développement commercial (animation dans les rues et au Marché public), à l'Auberge de jeunesse de La Malbaie et au Casino de Charlevoix.

La pièce chorégraphique MOI | IOT présentée dans le cadre des animations de rue au cours de la Fiesta Desjardins.
Photo : Annick Gauthier



LES PARTENAIRES AU CŒUR DE LA NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE

Pour concrétiser une nouvelle orientation amorcée en 2014, la Ville de La Malbaie a adopté en avril 2017 une politique culturelle qui avait été préparée par un « comité de vie culturelle » mis sur pied un an plus tôt. Ce comité comprend des citoyens qui œuvrent dans plusieurs secteurs tels le patrimoine, les communications, l'éducation, le communautaire, la littérature, les arts de

On le constate, les partenaires sont variés et les possibilités sont infinies. C'est ainsi que nous avons pu élaborer les bases d'une programmation culturelle à la fois dynamique et polyvalente qui est en plein développement. Phare de la vie culturelle « malbéenne », la bibliothèque Laure-Conan propose une programmation qui comprend des activités d'éveil à la lecture, des heures du conte, des expositions,

des spectacles, des conférences et un ciné-club. Ces activités sont pour la plupart issues de collaborations avec nos partenaires du milieu culturel.

Nous avons également un lien privilégié avec le milieu scolaire. Entre autres, un partenariat avec l'école secondaire du Plateau permet d'échanger du matériel de sonorisation et d'éclairage, voire d'intégrer des jeunes de l'équipe technique à la nôtre pour la réalisation de certains événements. Comme autre belle réussite, le Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle a eu lieu à cette école au printemps 2018 : la Ville s'est jointe aux équipes de l'école et de la commission scolaire pour réaliser avec le milieu un événement plus grand que nature pour une petite ville comme La Malbaie. Les élèves du primaire ne sont pas en reste, constituant une clientèle de choix de notre bibliothèque pour des activités, mais aussi pour contribuer ponctuellement à la réalisation de projets ou d'expositions.

En ce qui concerne l'événementiel, en plus des rendez-vous traditionnels de la Fête nationale des Québécois et de la Fête du Canada, notre Service des loisirs

et de la culture réalise chaque année deux événements-expériences qui émerveillent les spectateurs et les ouvrent aux arts de la scène et à la culture sous toutes ses coutures.

Les « Shows d'Couvertes », présentés dans l'agora naturelle du Musée de Charlevoix, se composent de trois à quatre spectacles intimes d'artistes connus, précédés de prestations d'artistes locaux. En plus d'accueillir les spectateurs sur son site, le Musée se joint à la fête et ouvre ses expositions plus tard pour permettre au public de les visiter.

La Fiesta Desjardins, qui se déroule durant trois jours dans plusieurs lieux, est un « rendez-vous des arts vivants » fait de chansons, de danse, d'humour, d'impro et de musique. Prestations sur scène, dans la rue et dans certains établissements constituent une programmation variée. La Fiesta confère même une touche particulière en ajoutant de l'animation et des spectacles au Marché public. Certaines activités sont également présentées en collaboration avec le camp de jour pour intégrer les jeunes à cette immersion culturelle.

« Avec nos partenaires, nous continuons sans cesse d'apprendre à connaître et surprendre nos citoyens pour adapter l'offre à leurs attentes. »

*Quoi de mieux que l'agora naturelle du Musée de Charlevoix pour la présentation des intimes Shows d'Couvertes?
Photo : Tricia Photo*





Moment de détente en famille au Marché public du samedi où l'on présente des contes pour tous dans le cadre de la Fiesta Desjardins.
Photo : Annick Gauthier

« Pour conserver des relations saines, il faut que chaque partenaire respecte et comprenne le rôle de chacun. »

LE RÔLE PIVOT DU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Une programmation aussi diversifiée demande beaucoup de coordination. Les partenaires sont nombreux : conseil municipal, organismes sans but lucratif, entreprises privées, artistes locaux, artistes à l'échelle provinciale et diffuseurs de la ville et des environs.

Le Service des loisirs et de la culture joue un rôle de chef d'orchestre dans tout cela. Et ce rôle s'inscrit parfaitement dans une approche de médiation culturelle assortie à la mission de la Ville en matière de culture.

En ce qui concerne plus particulièrement les diffuseurs, il est important de comprendre leur rôle, leurs besoins, leurs possibilités et leurs limites. Bien sûr, certains diffuseurs et organismes bénéficient d'une aide financière de la Ville. Mais au-delà du soutien financier, la relation « gagnant-gagnant » se traduit par des partenariats et des échanges ponctuels. Ceux-ci se développent sur la base du projet en cours d'élaboration, ce qui permet d'optimiser et d'adapter le rôle de chacun à la réalité du moment.

Pour conserver des relations saines, il faut que chaque partenaire respecte et comprenne le rôle de chacun. Par exemple, les expositions présentées à la bibliothèque municipale sont complémentaires à celles que présente le Musée de Charlevoix, et l'équipe du Musée collabore à la sélection de nos expositions. Dans la même optique, tous les spectacles que nous présentons sont planifiés en tenant compte de la programmation des diffuseurs environnants.

Le défi demeure toujours de préserver de bonnes relations en tenant compte d'éléments qui peuvent sembler problématiques, sensibles ou contradictoires dans nos missions respectives. Dans une perspective où l'accessibilité est à l'avant-plan de nos décisions, comment offrir une programmation gratuite qui attirera les foules et donnera le goût aux gens de fréquenter la salle de spectacle et d'acheter des billets? Ce n'est qu'un exemple... C'est en somme une approche qui amène de beaux défis, à la fois de conciliation, de concertation et, oui, de médiation.



Photo : Shutterstock.com

LOISIR CULTUREL ET PARCS

PAR DENIS POULET

Les parcs publics font partie du patrimoine culturel. Bien qu'ils soient reconnus davantage pour leur vocation de conservation de la nature, leurs espaces de jeu et les activités de sport et de plein air qu'on y pratique, ils sont le théâtre d'une vie culturelle que l'on a peut-être tendance à sous-estimer. C'est pourquoi, en 2017, le projet Espaces a produit une fiche sur le loisir culturel et les parcs, dans la nouvelle approche « parcs pour tous » qu'il préconisait. Nous profitons de ce numéro d'Agora Forum sur la culture pour reproduire cette fiche¹.



Le loisir culturel est une dimension du loisir public aussi importante que l'activité physique et relativement facile à intégrer dans les espaces naturels. Un parc public est avant tout un lieu qui devrait permettre à la population de pratiquer librement toutes sortes d'activités, y compris des activités culturelles. Se rattachent au loisir culturel les pratiques artistiques amateurs, les événements culturels et les activités de loisir d'ordre scientifique comme l'ornithologie, la botanique ou l'interprétation du patrimoine. Le parc peut ainsi être un lieu qui favorise le développement de la culture et l'expression culturelle.

L'ANIMATION CULTURELLE

Le parc public peut être un lieu très favorable à l'animation culturelle. On pense évidemment à la tenue d'événements, qui peuvent requérir

des installations ou des équipements spécialisés, comme une scène, un dispositif d'éclairage et un système sonore. Mais beaucoup d'activités d'animation culturelle nécessitent peu d'infrastructures ou d'imposants équipements.

On dira que l'animation culturelle est organisée quand elle procède d'un organisme, d'une institution ou d'un groupe privé. Ce peut être la municipalité elle-même, tout comme des promoteurs professionnels ou des organismes communautaires. On parle ici de spectacles (musique, théâtre, danse, etc.), de festivals, d'expositions, de fêtes populaires, de kermesses, de feux d'artifice ou même de conférences en plein air.

L'animation culturelle peut d'autre part être spontanée. On parle ici d'activités libres,

¹ On trouvera la version intégrale de cette fiche à <https://www.guides-sports-loisirs.ca/projetespaces/parcs-pour-tous/loisir-culturel-et-parcs/>.

GYM PLUS inc.
équipement de gymnase
819 479-5883

ARAQ
Association des responsables
aquatiques du Québec

Gagnant de
La bourse
ARAQ
Innovation
2017

Produit innovateur!
Basculez votre tremplin
et libérez votre piscine
Facile à utiliser / Fonctionnel / Sécuritaire

François Dubois
fdubois@gymplus.ca
1245 rue Hamel, Drummondville QC J2C 4X8
www.gymplus.ca

« Qu'elle soit organisée ou spontanée, l'animation culturelle demande à tout le moins des lieux pour s'y exercer. »

principalement des activités d'expression ou de création qui ne procèdent pas d'une organisation. Ce sont, par exemple, des gens qui font de la musique, présentent des œuvres personnelles ou exécutent des numéros de pantomime ou de cirque.

Dans un sens plus large, toute activité culturelle pratiquée dans un parc, seul ou en petit groupe, peut être considérée comme une forme d'animation culturelle : le parc se trouve « animé » par ces gens qui jouent aux échecs, lisent, piquent-niquent, observent les oiseaux, méditent... L'ensemble des activités pratiquées dans un parc reflète la culture du milieu.

INSTALLATIONS ET LIEUX CULTURELS

Qu'elle soit organisée ou spontanée, l'animation culturelle demande à tout le moins des lieux pour s'y exercer. En général, les activités de loisir culturel ne requièrent que peu d'équipements, mais il est nécessaire de prévoir des espaces de pratique, surtout des espaces libres d'aménagement.

On peut distinguer trois types de lieux ou d'installations :

- Les lieux de pratique libre avec un minimum d'équipement : plaine de jeu libre, espaces de détente avec mobilier urbain (aires de pique-nique, regroupements de bancs publics, etc.), les espaces naturels (boisés, champs, clairières ou autres).
- Les lieux ou installations spécialisés utilisés à d'autres fins : par exemple, les terrains de sport (soccer, football, baseball, etc.) peuvent être convertis en lieux de rassemblement ou de prestation artistique à l'occasion d'événements.
- Les installations culturelles permanentes ou temporaires : scène, agora, kiosque à musique, abri couvert, chapiteau, théâtre ambulant, bibliobus ou « croque-livre », piano public, mur à graffitis, branchements pour diffuser la musique (très populaire auprès des adolescents), tour d'observation.

Suivant la vocation du parc ou sa superficie, on offrira au public un, deux ou les trois types.

STIMULER LA VIE CULTURELLE DANS LES PARCS

Pour stimuler la vie culturelle dans ses parcs, une municipalité peut faire davantage que seulement offrir des lieux et des installations. Elle peut :

- organiser elle-même des événements culturels;
- conclure des ententes avec d'autres institutions publiques, des organismes ou des promoteurs pour organiser des événements culturels;
- conclure des partenariats pour permettre à des artistes ou des artisans d'exercer leur art, par exemple dans des activités de médiation culturelle avec le public;
- offrir des cours en plein air dans certaines disciplines (danse, théâtre, sculpture, photographie, cuisine, tricot, etc.);
- installer des boîtes de partage de livres (« croque-livres »);
- organiser ou encourager les activités de « land art » (forme d'art contemporain qui met à profit le cadre et les matériaux de la nature tels que le bois, la terre, les pierres, le sable, l'eau, les roches, etc.);
- présenter des œuvres d'art, soit des œuvres permanentes (souvent des sculptures), soit des expositions temporaires;
- diffuser de la musique dans le parc à certains moments de la journée ou lors d'événements spéciaux;
- promouvoir la pratique libre des arts dans le cadre de la promotion générale des parcs;
- évaluer les pratiques culturelles spontanées dans les parcs et en faire la promotion pour accroître le nombre d'utilisateurs;
- susciter des initiatives d'interculturalisme pour favoriser l'intégration (voir à ce sujet le programme JE SUIS... de Vaudreuil-Dorion²).

De façon encore plus appuyée, certains parcs peuvent avoir une vocation essentiellement culturelle ou historique, et porter un nom qui fait référence aux arts, à la culture ou encore qui rend hommage à un artiste de la région.

² « Le programme JE SUIS... : un modèle de médiation culturelle reconnu mondialement – Entrevue avec Michel Vallée, directeur du Service des loisirs et de la culture de Vaudreuil-Dorion », *Agora Forum*, vol. 40 n° 1, printemps 2017, p. 28.

7^e
Rendez-vous
québécois
du

LOISIR RURAL

CHANDLER ★ 7-8-9 MAI 2019

Le thème du 7^e Rendez-vous, « Le loisir, une mer de possibilités », fait évidemment référence à la mer omniprésente dans la région, et plus particulièrement à Chandler.
Photo : PxHere



UNE MER DE POSSIBILITÉS



PAR JOCELYN GARNEAU,
DOCTORANT EN
DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL, UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC À RIMOUSKI

« Les URLS ont le mandat clair d'assister les municipalités de plus petite taille dans l'optimisation de leur offre de services en loisir. »

Préparez-vous à parcourir les routes du Québec en mai prochain pour la 7^e édition du Rendez-vous québécois du loisir rural, dans la belle région de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Sans nier la ruralité des autres lieux qui ont accueilli l'événement précédemment, par exemple Venise-en-Québec, Pohénégamook ou Saint-André-Avellin, il va sans dire que le rendez-vous de cette année sera tenu dans une région qui représente éminemment la ruralité aujourd'hui. Au grand bonheur, probablement, des artisanes et artisans du loisir municipal gaspésien qui n'auront pas à parcourir cette année plus de 10 heures de route pour assister au rassemblement. C'est à la Base de plein air de Bellefeuille, dans la ville de Chandler, que se retrouveront, selon les estimations, quelque 120 professionnels du loisir rural les 7, 8 et 9 mai prochains.

De grands enjeux à mettre à l'agenda des agents du loisir rural avaient été proposés l'an dernier en clôture de rendez-vous à Venise-en-Québec. Plusieurs de ces enjeux ont été intégrés dans le programme de cette année. Les sujets suivants s'imposaient : la coopération intermunicipale fera l'objet de la conférence d'ouverture et de divers

ateliers, les *camps de jour* constituent une préoccupation récurrente dans le monde municipal, et on ne pouvait passer à côté du *plein air*, une spécialité régionale en quelque sorte.

LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

Depuis la dernière édition du Programme d'assistance financière aux unités régionales de services en matière de sport, loisir, plein air et activité physique (PAFURS), les URLS ont le mandat clair d'assister les municipalités de plus petite taille dans l'optimisation de leur offre de services en loisir. L'une des stratégies mise de l'avant pour y arriver est la coopération intermunicipale, qui permet notamment de profiter d'économies d'échelle et de créer un climat favorable à l'échange d'idées et à l'entraide entre les leaders locaux d'un territoire.

Plus qu'un outil, la coopération intermunicipale en milieu rural deviendra progressivement une nécessité, si ce n'est pas déjà le cas, pour offrir des services de loisir diversifiés et professionnels, gage du milieu de vie de qualité qui fait la force des régions rurales.





La Base de plein air de Bellefeuille prête à accueillir les participants et participantes.

« Les camps de jour demeurent indubitablement le cheval de bataille numéro un des travailleuses et travailleurs en loisir rural. »

Plusieurs organisations déploient d'ailleurs bien des efforts pour promouvoir ce mode de gestion. Les 4-5 décembre 2018 à Lac-Delage, des représentants d'URLS de partout au Québec se sont rassemblés pour parler d'accompagnement des municipalités vers la coopération intermunicipale. Depuis quelque temps, le programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal du nouveau ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) encourage les municipalités à faire le saut dans le loisir intermunicipal.

Il s'agit donc d'un des sujets de l'heure, qui toutefois n'est pas une panacée : son application reste, dans bien des cas, truffée de mystères et de contraintes à surmonter.

LES CAMPS DE JOUR

Les camps de jour demeurent indubitablement le cheval de bataille numéro un des travailleuses et travailleurs en loisir rural. Depuis le temps qu'on en parle, il manque toujours des morceaux au casse-tête de ces terrains de jeu estivaux, où chaque pièce manquante correspond à une question :

- Comment restructurer les camps de jour en milieu rural pour a) que le jeune vive une expérience de qualité et b) qu'on puisse combler les postes d'animateur avec des jeunes compétents, bien formés et expérimentés?
- Comment se diriger vers une intégration réussie des enfants et adolescents en situation de handicap?
- Comment introduire la question des saines habitudes de vie dans le quotidien du camp?

L'enjeu des camps de jour faisant également l'objet d'un mandat d'accompagnement confié aux URLS, plusieurs ateliers du prochain rendez-vous rural y seront consacrés afin de poursuivre la discussion autour des problématiques soulevées.

LE PLEIN AIR

Finalement, comment passer à côté de la question du loisir de plein air, une occasion en or pour le milieu rural de se démarquer? Certains sujets de cet ordre seront revisités lors du rendez-vous de Chandler, par exemple les parcs et les aménagements favorables, ou encore la sécurité.

Souvent abordé comme potentiel touristique, le plein air fera l'objet d'un autre angle d'approche au 7^e Rendez-vous : celui du citoyen. De nombreux récits, provenant des quatre coins de la province, seront présentés en atelier. Espérons qu'ils seront inspirants, à la hauteur des grands espaces nature leur ayant servi de théâtre.

PARTOUT, LA CULTURE

Encore toute fraîche et prometteuse malgré le changement de gouvernement, la Politique culturelle sera pour la première fois introduite dans un rassemblement de travailleurs en loisir rural. Comme plusieurs le savent, cette politique renouvelle le rôle des municipalités et des URLS en matière de culture dans trois champs d'action : le loisir culturel, la conservation du patrimoine et l'accès à la Culture, avec un grand C!

Entre les objectifs d'épanouissement individuel et collectif grâce à la culture et celui de dynamiser la relation entre culture et territoire, il y a fort à parier que la municipalité sera interpellée pour jouer un rôle actif dans la mise en place de conditions favorisant la participation à la culture et au loisir culturel. Dans le but de démarrer les échanges à ce sujet, il est prévu dans le programme, au moment d'écrire ces lignes, de consacrer

un atelier à la Politique culturelle et au nouveau rôle que les URLS sont appelés à jouer dans ce domaine.

ET AUSSI...

L'implication citoyenne, l'innovation, les environnements favorables, la gestion des ressources humaines, les saines habitudes de vie et la sécurité dans les plans d'eau feront aussi l'objet de présentations. La journée du jeudi sera agrémentée d'un détour par Percé pour certains ateliers terrain : visite au Géoparc mondial UNESCO, introduction au projet de réhabilitation du littoral de Percé et fin de parcours à la fameuse Vieille usine de L'Anse-à-Beaufils.

Finalement, l'événement permettra à tous les inscrits d'accéder à une « mer de possibilités » pour leur profession – réseautage, rencontres, salon des exposants, activités sociales –, en plus de pouvoir profiter des merveilles de la région numéro 11 : paysages, si la température est clémente, et gastronomie, pour le traditionnel souper festif du jeudi soir.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pour obtenir de plus amples informations sur le Rendez-vous québécois du loisir rural 2019, n'hésitez pas à visiter le site Internet de cet événement à www.loisirrural.com. Toute question portant sur la programmation, l'inscription ou l'hébergement y trouvera réponse. Vous pouvez aussi suivre les nouvelles à propos de l'événement sur Facebook : cherchez les mots clés : Rendez-vous québécois du loisir rural 7^e édition.

Si vous avez quand même une interrogation en tête, ne soyez pas timide : contactez directement l'équipe responsable du rendez-vous à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. L'événement est populaire à chaque édition, mais il se pourrait bien que, même à ce moment-ci de l'année, il reste encore quelques places pour vous et votre entourage!



GVL GESTION VINCENT & LIMOGES Inc.
Gestionnaires en loisirs et équipements

AES
Une division de GVL Inc.
Déjà 30 ans!

- Gestion de camps de jour
- Organisation d'événements
- Location de jeux gonflables

www.gvl-inc.com
1 877 678-6290

« Il y a fort à parier que la municipalité sera interpellée pour jouer un rôle actif dans la mise en place de conditions favorisant la participation à la culture et au loisir culturel. »



BIBLIOSCOPE POUR TOUS



CANDIDAT AUX
PRIX EXCELLENCE 2018,
CATÉGORIE MUNICIPALITÉ
OU ARRONDISSEMENTS
DE 25 000 À 74 999
HABITANTS

Lieu

Ville de Rimouski (53 000 habitants)

En résumé

Le service de prêt de télescopes *Biblioscope pour tous* est né d'une collaboration entre le Service des bibliothèques de la Ville de Rimouski et le Club d'astronomie de Rimouski. Il permet à tous les citoyens qui ont une carte de bibliothèque d'emprunter gratuitement un télescope de bonne qualité (d'une valeur d'environ 600 \$) pour une période d'une semaine. Une dizaine de télescopes sont offerts dans les quatre bibliothèques de la ville. Chaque télescope est accompagné d'une pochette contenant du matériel d'initiation et un cherche-étoiles.

Genèse du projet

- *Biblioscope pour tous* s'inspire du « Library Telescope Program » conçu par la Société d'astronomie du New Hampshire.
- Lors du lancement du projet, en mai 2017, cinq télescopes étaient disponibles dans l'ensemble des bibliothèques de la Ville. Suite au succès du programme et pour désengorger les longues listes de réservations, un financement a rapidement été obtenu pour l'acquisition de cinq télescopes supplémentaires, qui ont été mis en circulation en octobre 2017.
- Trois télescopes ont été donnés par des organismes ou de particuliers, les autres ont été achetés par la Ville de Rimouski.



- Les bibliothèques de quartier comptent chacune un télescope, les sept autres sont à la bibliothèque centrale.

Fonctionnement

- Le Club d'astronomie de Rimouski assiste les bibliothèques dans la gestion du service en offrant de la formation et en veillant à l'entretien de l'équipement.
- Les membres du club d'astronomie effectuent les manipulations nécessaires à la préparation des télescopes. Par exemple, plusieurs étiquettes autocollantes ont été appliquées sur la base et le tube des instruments, entre autres les coordonnées de la bibliothèque et du club d'astronomie. L'oculaire d'origine a été changé pour un oculaire zoom, plus pratique.
- Tous les détails de la préparation matérielle sont décrits sur le site internet du club (voir référence à la fin).
- Lors du prêt, l'usager reçoit un guide d'utilisation, en plus de liens vers le site du club d'astronomie. Ainsi, il est informé des prévisions de la qualité d'observation du ciel pour les prochains jours, ainsi que des planètes et étoiles à observer selon les moments de l'année.
- Aucun transit de télescope n'est autorisé entre les bibliothèques. L'abonné va chercher et retourne le télescope dans sa succursale d'appartenance, là où il a fait la réservation.
- Le prêt est d'une durée d'une semaine. Des frais d'un dollar par jour de retard s'appliquent.

- Aucun dépôt n'est demandé, mais une fiche de consentement doit être signée lors du prêt. Les emprunteurs doivent être âgés d'au moins 18 ans.

- En cas de bris du télescope, la bibliothèque et le club d'astronomie font conjointement l'évaluation des dommages. Le coût de réparation ou de remplacement des pièces peut être facturé à l'abonné.

Données techniques

- La Ville de Rimouski a acheté la plupart des télescopes, mais quelques-uns (3) ont été offerts par des organismes ou des particuliers.
- Il s'agit d'appareils StarBlast 4.5 de la compagnie Orion. Ce télescope de table à monture azimutale de type Dobson est relativement bon marché, robuste et facile à utiliser. L'utilisateur n'a rien à assembler avant de s'en servir.
- Le télescope a l'avantage d'un tube court (46 cm) et d'un poids léger (6 kg). Il est donc facile à transporter et à manipuler. Il est par ailleurs muni d'une optique d'un diamètre respectable (114 mm).
- Le télescope est pourvu d'une base solide qui permet de l'installer sur une table de jardin, ce qui contribue à prévenir les accidents associés à l'utilisation d'un trépied. Il est aussi équipé d'un viseur à point lumineux pour faciliter le repérage des cibles d'observation.
- Quoique bien conçu, le StarBlast 4.5 n'est pas optimisé pour une utilisation intensive dans le contexte d'un service de prêt



DÉCOUVREZ NOS PRODUITS D'ÉCLAIRAGE

SPORTIF

	
Imperméable IP65	Aérométaux sans soudure pour une meilleure dissipation de la chaleur
	
Câble AC de 2 mètres	Gradation intelligente sans fils ZIGBEE (option)



RÉALISEZ DES ÉCONOMIES DE **+50%**

SUR LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE ET LA MAINTENANCE

GARANTIE DE 5 ANS

- Luminaires haute performance pour terrains sportifs intérieurs et extérieurs
- Études photométriques sur demande et rapport d'analyse des économies énergétiques **OFFERT gratuitement jusqu'au 17 mai 2019**
- Nos produits sont qualifiés pour le programme d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec (si applicable)

CONTACTEZ-NOUS POUR CONNAÎTRE NOTRE PROMOTION PRINTEMPS 2019 VALIDE JUSQU'AU 17 MAI



900 BOUL. MICHÈLE-BOHEC #105, BLAINVILLE (QC), CANADA J7C 5E2
 TÉL. : 1 877-456-4021 / WWW.LUXAZ.CA/MUNICIPALITÉ JEAN@LUXAZ.CA

« L'initiative a attiré dans les bibliothèques des citoyens qui n'étaient pas abonnés. »

en bibliothèque. Plusieurs modifications matérielles sont nécessaires pour augmenter sa résistance aux manipulations intempestives et réduire les risques de désajustement par des mains novices. La plus importante est le remplacement des oculaires amovibles fournis à l'achat par un zoom Celestron 8-24 mm, fixé à l'aide de vis hexagonales creuses de façon à le rendre inamovible.

- Les surfaces de glissement de la base pivotante ont été améliorées pour assurer un mouvement plus en douceur. Les capuchons protecteurs du tube optique et de l'oculaire zoom ont été attachés à l'instrument à l'aide de cordelettes.

Succès et retombées du service

- Nombre de prêts de mai 2017 à décembre 2018 : environ 340
- Rétroaction très positive
- Intérêt marqué chez les familles avec enfants de 3 à 12 ans

- Intérêt également chez les retraités
- L'initiative a attiré dans les bibliothèques des citoyens qui n'étaient pas abonnés.
- Augmentation significative du nombre de prêts de livres documentaires de nature scientifique provenant autant des collections pour la jeunesse que des livres pour adultes

Références

- Bibliothèques de la Ville de Rimouski : <http://www.ville.rimouski.qc.ca/fr/citoyens/nav/bibliotheques.html?iddoc=140573>
- Club d'astronomie de Rimouski : <http://www.astrorimouski.net/club/>
- Biblioscope : <http://www.astrorimouski.net/club/biblioscope/>

Personne-ressource

- David Nadeau,
chef du Service des bibliothèques,
418-724-3164;
david.nadeau@ville.rimouski.qc.ca

SAVARIA

MATÉRIAUX PAYSAGERS LTÉE

Fabriqueur de **terre battue pour le baseball** et distributeur des produits Mar-Co Clay



Terreaux - sables - paillis - composts - pierres - aires de jeux - terrains sportifs - golfs

7 sites à travers le Québec et l'Ontario pour vous servir
savaria.ca

1-877-728-2742 - info@savaria.ca



CHEF DE FILE DANS LES ARENAS

- ✓ Vente et Location
- ✓ Entretien & Pièces
- ✓ Formation
- ✓ Peinture sur glace
- ✓ Service routier
- ✓ Réusinage



TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN POUR VOTRE GLACE

SURFACEUSES TRACTÉES · LEVEL-ICE · COUPE-BORDURES · TECHNICIENS CERTIFIÉS · LOGOS TEXTILES/PEINTS

ÉLECTRIQUE/ESSENCE/PROPANE



CONFIEZ VOTRE ENTRETIEN À NOTRE ÉQUIPE! CONTACTEZ-NOUS



Distributeur autorisé
ZAMBONI®



1425 boul. Pitfield, Saint-Laurent,
Québec, Canada, H4S 1G3

T (514) 333-8420

SF (877) 333-8420

www.arenazone.com

**CENTRE DE SERVICE À BEAUPORT
POUR L'EST DU QUÉBEC**

LE CORRID'ART

PRÉSENTÉ À LA
CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL
LE 3 OCTOBRE 2018



Portes de la phase 1 du projet, avec vue sur le lac Beauport.

Photo : Sylvie Langevin



L'artiste initiatrice du projet, Sylvie Langevin, devant sa porte.

Photo : Mario Duchesne

Lieu

Municipalité de Lac-B Beauport, parc de la Gentiane

En résumé

Lors des Journées de la culture 2017, la Municipalité de Lac-B Beauport a inauguré la phase III du *Corrid'Art*, une exposition permanente en plein air qui présente, entre autres, des livres ouverts géants offrant des extraits d'auteurs ainsi que des grandes portes affichant des œuvres picturales. Sylvie Langevin, une artiste multidisciplinaire bien connue dans la région, a eu l'idée de cette exposition permanente, amorcée en 2014. Le *Corrid'Art* a par la suite évolué annuellement. L'école primaire a notamment recouvert de mosaïques une petite scène et des bancs pour accroître l'attractivité de l'exposition. En 2017, une nouvelle section de portes et de livres représentait les autres municipalités de la MRC de la Jacques-Cartier, créant ainsi un volet régional. Ces nouveaux équipements culturels ont renforcé la vocation du parc de la Gentiane à titre de lieu artistique permanent intégré au circuit touristique de la région.

Contexte

- Population de 7934 habitants (janvier 2019)
- Parc situé en face du Club nautique, très populaire pour sa plage et son décor majestueux avec lac et montagnes, ce qui fait du parc un attrait naturel pour les nombreux visiteurs de passage
- Aucun autre lieu artistique permanent dans la municipalité

Genèse du projet

En 2014, la municipalité n'offrait aucun lieu de diffusion culturelle et les artistes locaux étaient à la recherche d'un moyen pour être exposés et mis en valeur. L'artiste Sylvie Langevin a eu l'idée d'une exposition en plein air offrant à tous les artistes du regroupement de la Guilde artistique de Lac-B Beauport une visibilité collective. Mme Langevin s'est montrée très proactive dans sa recherche de financement et de fournisseurs pour présenter ce projet à la municipalité, laquelle a accepté de consacrer le parc municipal de la Gentiane au *Corrid'Art*.

- 2014 – Phase 1 : 10 portes d'artistes en arts picturaux de Lac-B Beauport (2 artistes par porte) et 1 banc



Lors des Journées de la culture 2017, l'ensemble de l'école de violon Jeux d'archets Suzuki est monté sur scène pour une prestation.

Photo : Mario Duchesne



Portes et livres du volet régional de la phase 3.

Photo : Mario Duchesne

- 2015 – Phase 2.1 : 5 grands livres d'artistes en écriture de Lac-Beauport (2 artistes par livre), 7 bancs de parc, 1 petite scène, 1 colonne Morris et 2 portes supplémentaires
- 2016 – Phase 2.2 : recouvrement des bancs et de la scène en mosaïques par les élèves de l'école primaire Montagnac
- 2017 – Phase 3 : volet régional avec l'ajout de 9 portes et 8 livres d'artistes de la MRC de la Jacques-Cartier
- 2018-2019 – Phase 3.2 : création d'œuvres d'écriture par les élèves de l'école primaire Montagnac pour 6 pages de grands livres

Objectifs

- Offrir une vitrine aux artistes de la région
- Revitaliser un parc
- Faire des gestes concrets en matière culturelle
- Créer des collaborations entre les organismes

Partenaires

- Financiers (pour un total approximatif de 50000 \$ en subventions et commandites) : Municipalité de Lac-Beauport, Caisse Desjardins, MRC de la Jacques-Cartier, ministère de la Culture, CLD Jacques-Cartier
- En matériel et en services (valeur inestimable) : Azur (graphisme), Métal Protech (structures), Ceramix et Ceratec (recouvrement de céramique), CCAP.tv (télévision locale), Tourisme Jacques-Cartier (promotion), école primaire Montagnac (collaboration)

Résultats

- Le projet assure une visibilité à 64 artistes de la région.
- Le projet a mobilisé les artistes et l'école primaire pour un projet commun et a donné vie à un site permanent consacré aux arts.
- Ce parc est le lieu réservé annuellement aux célébrations des Journées de la culture.
- Les croisiéristes qui visitent le site à l'automne admirent ces installations en même temps que la vue du lac.

Références

Émission *Vu d'ici* de CCAP.tv lors des Journées de la culture 2017 (le reportage débute à 16 minutes 54 secondes) : https://www.youtube.com/watch?v=mCMIldr_6R9Q

Personnes-ressources

Sylvie Roy, directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Municipalité de Lac-Beauport, 418-849-7141 poste 233, sroy@lacbeauport.net

Sylvie Langevin, artiste et formatrice du projet, *Guilde artistique de Lac-Beauport*, 581-307-6111, sylvie@sylvielangevin.com



LE QUARTIER LITTÉRAIRE DE SAINTE-ADÈLE

CANDIDAT AUX PRIX
EXCELLENCE 2018,
CATÉGORIE MUNICIPALITÉ
OU ARRONDISSEMENTS
DE 10 000 À 24 999
HABITANTS

Photo : André Chevrier



Lieu

Ville de Sainte-Adèle

En résumé

Du 1^{er} au 10 septembre 2017, la toute première édition du Quartier Littéraire de Sainte-Adèle conviait la population à un univers en plein air où les arts littéraires étaient à l'honneur. Le parc Claude-Henri-Grignon fut le théâtre de cet événement rassembleur de 10 jours où les visiteurs pouvaient notamment bouquiner librement, participer à une panoplie d'ateliers créatifs, faire des rencontres interactives, apprivoiser le livre numérique et visiter une exposition d'arts visuels à saveur littéraire.

Objectifs

- Démarquer l'offre culturelle de Sainte-Adèle par la création d'un événement d'envergure et inédit
- Mettre en valeur les arts littéraires sous toutes leurs formes ainsi que les artisans de l'industrie du livre et de l'illustration
- Offrir au public un endroit aménagé (et universellement accessible) à s'approprier et les inciter à y rester pour lire, bouquiner,

découvrir des auteurs et faire des rencontres avec des pairs appréciant l'univers du livre

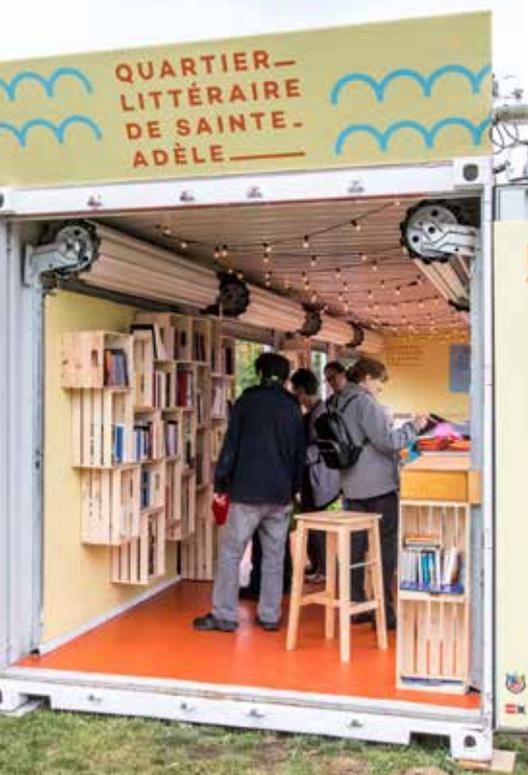
- Habiter et faire vivre l'espace gazonné du parc Claude-Henri-Grignon, au cœur de la ville
- Offrir une programmation familiale, extérieure et gratuite
- Collaborer avec les entreprises, regroupements et organismes de la région

Caractéristiques

- 1 site aménagé en 7 zones
- 44 activités gratuites s'adressant à un public de 2 à 102 ans
- Près de 100 heures d'activités dirigées et gratuites
- 45 auteurs et artistes participants
- 13 bénévoles
- Plus de 1 000 livres en consultation libre (pour tous les âges)
- Marraine d'honneur : Claudia Larochelle, journaliste, animatrice, chroniqueuse et écrivaine québécoise



Photo : André Chevrier



Attractions particulières

Le parc Claude-Henri-Grignon offrait notamment :

- une bibliothèque de découvertes et d'échanges (garnie des livres coups de cœur des Adélois),
- une scénette de proximité où auteurs et lecteurs publics rencontraient les visiteurs,
- un grand chapiteau-atelier où les gens, guidés par des professionnels, prenaient papier et crayons pour laisser libre cours à leur imagination,
- un espace jeunesse où les lecteurs en herbe étaient comblés par une programmation variée,
- un bistro géré par le partenaire Teatro Verde.

Partenaires

- Initiative de Julie Champagne, coordonnatrice Culture, arts et patrimoine à la Ville de Sainte-Adèle
- Réalisation de la Ville de Sainte-Adèle
- Contribution du ministère de la Culture et des Communications du Québec en vertu d'une entente de développement culturel
- Autres partenaires :
 - Association des auteurs des Laurentides
 - CIME
 - COGECO
 - Éditions de l'Isatis
 - Hôtel & Spa Mont-Gabriel
 - Journal ACCÈS
 - Judith Portier Design
 - Librairie Arlequin
 - MRC des Pay-d'en-haut
 - RONA Riopel
 - Teatro Verde
 - Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)

Résultats

- Près de 4000 visiteurs de la région et d'ailleurs
- 4 émissions de 30 minutes télédiffusées en janvier 2018 sur les ondes de CogecoTV
- 1 livre sur l'identité de Sainte-Adèle créé lors de l'événement, publié et lancé au printemps 2018
- Plus de 750 livres donnés (choisis et emportés par les visiteurs)
- Plus de 250 livres échangés
- Plus de 300 commentaires, dessins et autres témoignages laissés par les visiteurs sur les aires de création spontanée

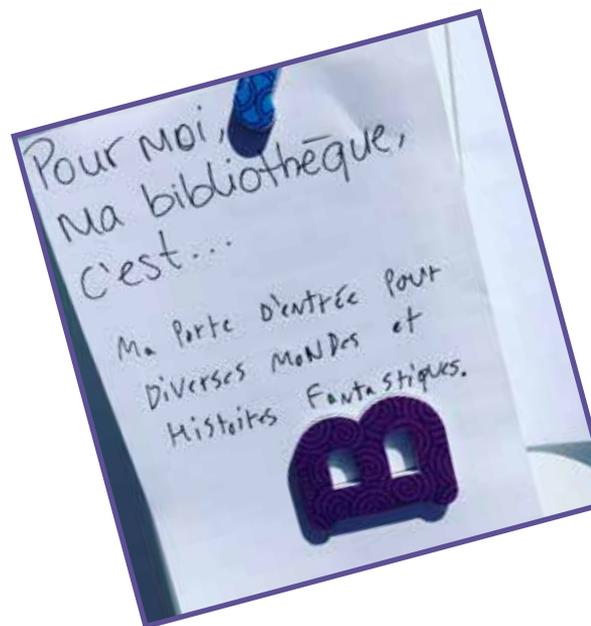


Photo : André Chevrier





Bilan qualitatif

- Haut taux de satisfaction des visiteurs, des collaborateurs et des partenaires
- Les gens de tous âges se sont sentis accueillis, bienvenus et libres de s'approprier leur espace public; ils s'y sont attardés pour faire de belles rencontres humaines autant que littéraires.
- Événement particulièrement populaire auprès des adultes de 40 ans et plus, public adulte le plus assidu aux activités
- Participation des familles également remarquable : les activités réservées aux enfants ont été les plus populaires, engendrant inmanquablement les plus grands rassemblements.
- Énormément de commentaires positifs en provenance des jeunes

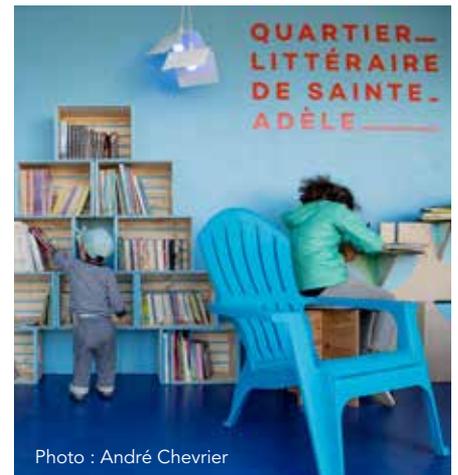


Photo : André Chevrier

Personne-ressource

Julie Champagne,
 coordonnatrice Culture, arts et patrimoine,
 Ville de Sainte-Adèle;
 450-229-2921, poste 7208;
 jchampagne@ville.sainte-adele.qc.ca



Agence Francyne Caron offre des produits d'affichage sportif haut de gamme.

TABLEAU DE POINTAGE • AFFICHEUR ÉLECTRONIQUE
 HORLOGE • ÉCRAN VIDÉO • SONORISATION • ET PLUS!



ACCÉLÉREZ VOS PROCESSUS

GRÂCE À NOTRE APPLICATION DÉDIÉE



Nos solutions logicielles conviviales et performantes couvriront l'ensemble de vos besoins en gestion et organisation. Depuis 1989, Logiciels Sport-Plus inc. développe des applications pour simplifier et faciliter le travail des employés qui oeuvrent dans tout service de loisirs, centre sportif, organisme à but non lucratif et organisme sportif.

UNE MULTITUDE DE FONCTIONNALITÉS

✓ INSCRIPTION, RÉSERVATION ET LOCATION

Plusieurs possibilités s'offrent à vous : inscription par Internet ou sur place aux activités, réservations et location.

☐ GESTION D'ÉQUIPEMENTS, D'EMPLOYÉS ET DE PRODUITS

Dotez-vous d'un processus de gestion fiable et efficace grâce à notre logiciel complet et évolutif.

☒ INTERFACES CONVIVIALES

Nos applications sont conçues de façon à plaire à tous les utilisateurs et à faciliter les processus.

📊 GESTION FINANCIÈRE

Gardez la main sur vos opérations (encaissements, paiements, remboursements) et visualisez et imprimez vos rapports (recettes, revenus).

☒ PAIEMENT EN LIGNE

Il est facile de récolter les paiements de vos membres. Ils peuvent consulter, réserver, s'inscrire et payer par carte de crédit via Internet.

📄 IMPRESSION DU RELEVÉ 24

Impression du relevé 24 et du crédit d'impôt pour la condition physique et/ou culturel accessible via le compte client.

PLUS DE 300 CLIENTS SATISFAITS, NOTRE GRANDE FIERTÉ.

L'équipe Logiciels Sport-Plus offre son support aux villes, associations, entreprises, écoles et camps de jours en proposant un outil de gestion complet et efficace qui fait économiser temps et argent.



Fournisseur de solutions logicielles
Inscription - Réservation - Location

450.582.4329

INFO@LOGICIELS-SPORT-PLUS.COM
LOGICIELS-SPORT-PLUS.COM

ICETech
SURFACES TECHNOLOGIES



**OKAY
ELEKTRA**



www.icetech-machine.com

450-621-5885
1019 rue des Forges, Terrebonne, QC, J6Y0J9



AQUAM
SPÉCIALISTE AQUATIQUE INC.

**Les essentiels pour des vestiaires
bien équipés**

1 800 935-4878 - info@aquam.com - aquam.com



2^e JOURNÉE DU LOISIR CULTUREL LE 25 AVRIL À DRUMMONDVILLE

Photo : Shutterstock.com

Observatoire québécois du loisir

Cette rubrique est alimentée par l'Observatoire québécois du loisir (https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw030?owa_no_site=170), où l'on peut consulter régulièrement des informations, des réflexions et des études qui témoignent de l'évolution rapide et stimulante du monde du loisir public.



La deuxième édition de la Journée du loisir culturel aura lieu le 25 avril prochain à Drummondville. Intitulé *Carrefour d'idées et d'actions collectives*, cet événement est organisé conjointement par le Conseil québécois du loisir et les partenaires du loisir culturel, et se veut une occasion unique de rencontre des acteurs locaux, régionaux et nationaux.

Redécouvrir l'importance du rôle du loisir culturel au sein du système culturel québécois, se mobiliser autour d'une compréhension commune et développer des collaborations durables sont les objectifs principaux de cette Journée. Différentes plateformes d'échanges seront offertes, telles que des mises en situation et des activités de réseautage, dans le but de mieux se connaître, mieux se comprendre et mieux orchestrer les actions entre les pratiques, les lieux et les organisations.

La mobilisation autour d'enjeux communs pour une meilleure accessibilité au loisir culturel et aux pratiques amateurs, voilà le défi collectif que le comité organisateur propose aux participants. Ce comité est composé de représentants des organismes nationaux de loisir, des unités régionales de loisir et de sport (URLS), de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM), de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL) et de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Cette Journée du loisir culturel est possible grâce au soutien du ministère de la Culture et des Communications (MCC).

Tous les intervenants en loisir culturel de tous les milieux sont les bienvenus. C'est un rendez-vous le 25 avril à l'Hôtel Best Western de Drummondville! Pour plus d'informations, contactez Chantal Isabelle, chargée de projets au Conseil québécois du loisir, au 514-252-3132 poste 3697 ou par courriel à cisabelle@loisirquebec.com.

LES TECHNIQUES D'INTERVENTION EN LOISIR DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL ONT 50 ANS

Il y a 50 ans, les premiers intervenants en loisir diplômés du Cégep du Vieux-Montréal (CVM) entraient sur le marché du travail. Depuis ce temps, le programme a beaucoup évolué et a même vu son appellation changer pour celui de *Techniques de gestion et intervention en loisir*. Toutefois, ce sont des jeunes tout aussi passionnés que les finissants de 1969 qui en sortent après de belles années d'apprentissage auprès de professionnels du milieu et qui déploient leurs ailes pour s'épanouir dans ce que nous savons être le plus beau métier du monde.

Cet anniversaire ne pouvait être passé sous silence. C'est pourquoi le comité organisateur du 50^e anniversaire du département de Gestion et Intervention

en loisir du Cégep du Vieux-Montréal a invité les 122 étudiants actuels du programme, les 1830 diplômés en sports et loisirs, techniques de loisir et techniques d'intervention en loisir du CVM, ainsi que les nombreux collaborateurs de 1969 à nos jours à venir célébrer ces 50 belles années au cœur de l'action.

Pour échanger, rire, se rappeler de bons souvenirs, mais surtout pour célébrer toute la richesse en capital humain de cette profession, le rendez-vous a été fixé au 27 avril au cégep même. Pour connaître les détails de la soirée ou acheter des billets (à 20 \$ chacun), allez faire un tour sur le site de l'Association des technicien(nes) en loisir du Cégep du Vieux Montréal à <https://www.atlcv.com/> ou consultez la page Facebook de l'événement <https://www.facebook.com/events/266783547494877/>. Vous pouvez aussi communiquer par courriel à info@atlcv.com ou par téléphone à 514-982-3437 poste 7196.

OMISSION

La liste des représentants des régions présentée dans le dernier numéro d'*Agora Forum* à la page 14 n'était pas complète. Elle aurait dû inclure Laval et son représentant Sébastien Vallée. Nos excuses à Sébastien pour cette omission.

« Il y a 50 ans, les premiers intervenants en loisir diplômés du Cégep du Vieux-Montréal (CVM) entraient sur le marché du travail. »

Journée RH

Nouveau cette année !

Formations

9 avril 2019, de 9 h à 16 h
500, Côte Richelieu, Trois-Rivières

Conflits relationnels
par André Cholette

&

Épuisement professionnel
par Jacinthe Ayotte

En collaboration avec les Gestionnaires en ressources humaines des municipalités du Québec (GRHMQ)

AQLP
ALLIANCE QUÉBÉCOISE
DU LOISIR PUBLIC

Détails sur le site de l'AQLP
www.loisirpublic.qc.ca/formation



AFFICHEZ VOTRE PUBLICITÉ

DANS CE MAGAZINE!

Luc Toupin
514-252-5244, poste 3
ltoupin@loisirpublic.qc.ca



Photo : Joël Lemay

UNE FOULE DE RESSOURCES POUR LES CAMPS DE JOUR MUNICIPALUX



Cadre de référence pour les camps de jour municipaux

Le programme incontournable pour
les gestionnaires de camp

Index Juridique

Indispensable pour comprendre les lois
et règlements qui s'appliquent en camp

Vers une intégration réussie

Pour tout savoir sur l'intégration des campeurs
ayant des besoins particuliers

Trois applications

Urgences en camp, Kali au camp, PeP

Pour bonifier votre programmation et aider
à assurer la sécurité de vos milieux

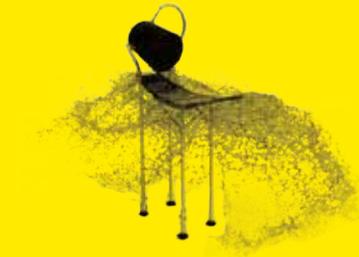
Formations Remue-Méninges

Formation à la carte pour animateurs
et coordonnateurs



Association des
camps du Québec

C'est plus de 160 outils gratuits à portée de clic!
camps.qc.ca/ressources-municipal



Nouvel espace
Nouvelle dimension
atmosphere.com

